



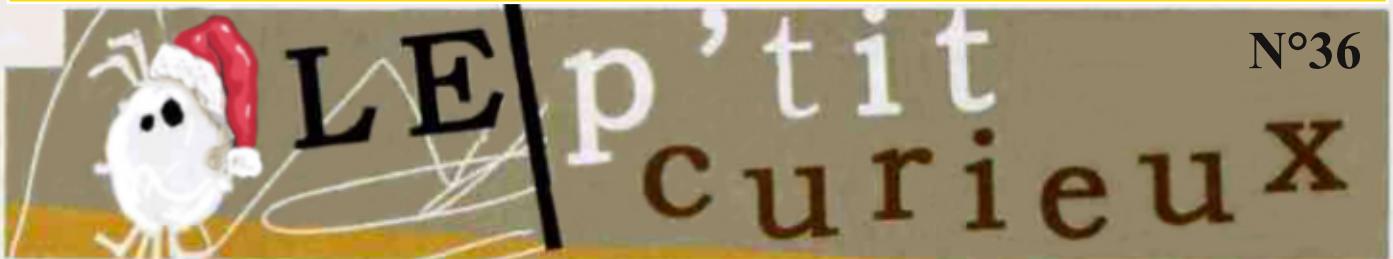
République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14

Décembre 2010

site Web www.stromain.fr Mail: mairie-stromainlamotte@voila.fr



bonne année 2011



Le dossier :
Sur les chemins de
Saint Romain

Sommaire

4

- Bonne année aux associations
- Etat Civil
- Liste commerçants artisans
- Prestations communales
- Travaux d'entretien
- Techniques de revêtement
- Boulangerie - COCA
- MARPA
- Saveurs culinaires
- Un héritage du SIVOM



17

- Terminologie des chemins
- Les chemins au cours du temps...
- Le chemin des écoliers
- Le chemin de Saint Jacques
- Chemins de traverses chez nous.

30

- Un légume de saison
- Fêtes de quartier
- Alimentation du village
- Commerce de proximité
- Sou des écoles
- Livres de notre bibliothèque
- Atelier d'écriture

31

37

- Entente Filerin Foot
- Centre de loisirs
- Amicale boule
-
-

43

- Vents violents
- Photo ancienne

44

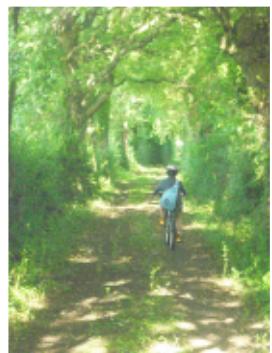
- Un Saint Romanais et son cheval
- Yves Passot parle de son grand père

46

- Pouvez-vous répondre ?

48

- Photo des classes en 0



Hôtel Le Relais de Roanne Restaurant Le Saint Romain



Un hôtel**
Logis de France
2 cheminées



Une cuisine
de qualité
récompensée
par 3 cocottes
Logis de France

Deux salles
de séminaires

RN7 Roanne Nord - Le Temple - 42640 St-Romain-La-Motte
Tél. 04 77 71 97 35 - www.hotel-relais-roanne.fr

" L'edito "

2011 - Dès cette nouvelle année et jusqu'à la fin du mandat, débute une période riche et cruciale quant à l'avenir de nos territoires.

En effet, vous avez tous été informés par les médias et les éditions du P'tit curieux des évolutions législatives relatives à la réforme des collectivités territoriales. Ces trois années verront se mettre en place, par étape, une nouvelle organisation des intercommunalités qui, à l'avenir, seront avec les communes, l'interface des Régions et des Départements.

Vous nous avez élus pour gérer votre commune. Et gérer, c'est en premier lieu prévoir. Il faut donc nous préparer à être acteurs de la construction de cette nouvelle collectivité que nous devons définir pour le Roannais.

Le train de l'histoire de nos territoires est en marche et nous avons devant nous le devoir de déterminer la bonne échelle à laquelle notre Roannais saura relever les défis sociaux et économiques pour l'avenir des générations futures.

Cela a commencé par la mise en place du Schéma de Cohérences Territoriales (SCOT) qui donne pour nos Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) les orientations permettant une organisation urbaine cohérente autour de nos bourgs

- * en privilégiant une densification de l'urbanisme
- * en protégeant les surfaces agricoles utiles
- * tout en ayant au préalable défini les zones à vocations économiques

A Saint-Romain-la-Motte, nous avions déjà anticipé ces trois prérogatives dans notre PLU approuvé le 19 février 2008. Cette mise en conformité avec le SCOT sera pour nous une simple adaptation des périmètres à urbaniser en spécifiant de façon précise les orientations d'aménagement que nous voudrions y appliquer, notamment en privilégiant les échanges internes et piétonniers à l'intérieur de l'enveloppe urbaine.

Pour s'adapter encore plus à l'avenir immédiat, nous sommes à la phase finale du COntrat Communal d'Aménagement –COCA- que nous allons signer avec le Conseil Général de la Loire. Il prend en compte ce qui est précisé au paragraphe précédent et définit contractuellement ce que nous comptions réaliser dans les 3 ans à venir.

Les priorités demeurent bien sûr la construction de la boulangerie ainsi que les acquisitions foncières pour la MARPA, deuxième projet pour notre commune, qui déjà se concrétise à travers une convention de partenariat avec la MSA illustrant bien notre souci d'accompagner chacun tout au long de la vie.

Nous avons déjà bien avancé dans nos opérations et la question cruciale du périmètre intercommunal est pour moi un véritable challenge lancé aux élus.

Le Roannais a le devoir d'y répondre par la construction d'une nouvelle collectivité élargie autour de sa ville-centre comme d'autres territoires du département ont su le faire avant nous. Ma conviction profonde est qu'il nous faut tisser une intercommunalité permettant aux élus et à leurs successeurs de disposer d'un outil capable de s'adapter aujourd'hui aux défis de demain.

Bonne chance à notre région Roannaise pour cette nouvelle année pleine de promesses d'avenir et que 2011 apporte à chacune et chacun sérénité et satisfaction dans la réalisation de ses projets.

Le Maire,
André DANIERE

Bonne année

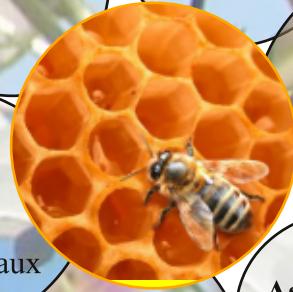
Amicale boule lyonnaise
Gilbert VARRENNE
0477645548
111 chemin de Senouche

Association des familles Joseph BOUCHERY
0477645230
3190 route Nationale 7

Loisirs Danse Saint Romain
J-Paul CHANTELOT
0477717668
26 Allée A Berges Riorges



Club des jeunes
Ducard Pierre
0477645615
525 chemin du Four à Chaux



Centre de Loisirs l'Ile des Enfants
Florence BOUCHER
0477645347
186 impasse Galmain

PG-CATM
Gabriel DUVERGER
0477644982
136 montée des acacias Renaison



Sou des Ecoles
Margarida GEFFROY
112 impasse Galmain

ASSR Basket
Jean KONEFAL
0477645349
661 rue de Trébande

Association Paroissiale
Louis PEGON
0477645168
46 chemin du Four à Chaux

GIC
Alain DARMET
0477645293
16 route de Riorges

CSC Musique
Dominique COUAVOUX
0608415890
31 impasse Galmain

Syndicat Agricole
Michel PERICHON
0689482911
825 chemin Traquelet

Comité des fêtes
Arlette DARCON
0477645414
950 chemin de la Malgarnie

Club du 3ème âge
Henri SOUCHON
0477645293
2045 route de Roanne

Club des jeunes section pétanque
Jean ZAPPAROLI
0477723342
22 rue Proudhon Roanne

Tennis Club
Jean-Claude DUBANCHET
0477645124
36 impasse des acacias

Cuma de Saint Romain la Motte
Jean-Paul DANIERE
0477645670
1108 route de Pouilly-les-Nonains

Cuma culture maïs
Olivier COUAVOUX
0477645690
Les Gayets Saint Germain Lespinasse

Entente Filerin Foot
Jean-Jacques PERROTIN
0477645248
217 rue Louis Joubert

aux associations



etat civil



FAZENDA	Mayline	26 mars 2010
KERHERNO	Angelika Sabrina	10 avril 2010
VIAL	Lola	25 mai 2010
VERNUSSE	Clémence Chiara	13 septembre 2010
PAIRE	Louise Marie	30 septembre 2010
BERTHELIER	Mathias	24 octobre 2010
VISS	Siloë	17 novembre 2010
VISS	Osée	17 novembre 2010
REYMOND	Issam André	30 novembre 2010
BARD	Elyas	22 décembre 2010

Mariages célébrés à Saint-Romain-la-Motte

DUCARD Yan et MAINAS Sylvie Agnès	13 février 2010
BENIGAUD Joan et CENDRON Aurélia Marie	29 mai 2010
BERTRAND Damien Claude Stéphane et KONEFAL Anne-Sophie	26 juin 2010
GERBEL Damien et DUVERGER Emilie	10 juillet 2010
CHORGNON Fabien et GOMES Mathilde Isabelle Marie	17 juillet 2010
DESORMIERE Anthony et DECLOITRE Emilie Elisabeth	31 juillet 2010
SIFFERLEN Gilles et PAIRE Annie Claude	4 septembre 2010
CORREIA Dimitri André et GARNIER Delphine Jeanne Jacqueline Nathalie	16 octobre 2010
BESSEY Bernard Jean-Marie et JUNIQUE-CHILA Martine Denise	18 décembre 2010

Mariages célébrés hors de la commune

VILLEDARY Eric Camille et BURNOL Anne-Marie Nicole	14 août 2010
--	--------------

Décès

DE SEROUX Maurice Robert Louis Joseph	12 février 2010
DARCON Guy Philibert	11 août 2010
DELECOLLE Eric Aristide Emile	22 septembre 2010
RUET Lionel Albert	22 septembre 2010
FREDDO Jacqueline	23 novembre 2010

Transcriptions de décès

GOUIN DE ROUMILLY veuve VALLIER Yvette Marie Juliette Félicité	9 janvier 2010
RAY Henri Gabriel	19 mars 2010
MEUNIER épouse FIESCHI Louise Claudine	28 mars 2010
BOYER divorcée SOFFERAND Elise	30 juillet 2010
PETELET Bruno	25 septembre 2010
REVRET Thierry Marcel	2 octobre 2010



Liste des commerçants, artisans, indépendants et producteurs de notre village



Le Relais de Roanne	Hôtel	2715 route de Roanne	04.77.71.97.35
Le Saint Romain	Restaurant Grill	2715 route de Roanne	04.77.71.05.66
Au Bon Accueil	Bar Restaurant	679 route nationale 7	04.77.70.12.03
Mathieu Jacqueline	Alimentation	64 rue de Trébande	04.77.64.56.53
La Baguette Enchantée	Boulangerie Pâtisserie	13 rue du Lavoir	04.77.64.53.29
Les Sens'Ciel	Bar Tabac Presse Auberge	15 rue de Trébande	04.77.64.58.87
Le Temps des Saisons	Primeur	31 rue des Manufacturiers	04.77.60.92.38
Ferreira-Gomes Elena	Infirmière	33 chemin du Platane	04.77.64.53.12
Desguis Baptiste	Infirmier	33 chemin du Platane	04.77.64.53.12
Philibert-Minaire Danielle	Médecin Généraliste	1 impasse de la Maréchalerie	04.77.64.54.54 ou 06.09.80.12.91
Transports Perrin	Transports		04.77.71.11.97
Miard-Philippon	Charpente-couverture	323 chemin Verchère	04.77.64.56.37 06.27.78.64.37
Bombaud Christophe	Electricité-plomberie-Sanitaire-serrurerie	309 chemin de Voude	04.77.64.56.59
Puvilland Frédéric	Plombier Zingueur	203 rue du Lavoir	04.77.64.59.69
Loiseau Claude	Horticulter Fleuriste	783 route de Riorges	04.77.64.52.95
Cendron Marc	Travaux Publics	1470 route de Roanne	04.77.72.14.57
A.C.P.S.	Aménagement Crédation Piscines Service	1470 route de Roanne	04.77.70.24.63
MC Trans	Transports marchandises	1470 route de Roanne	04.77.72.14.57
Berthel Pascal	Concessionnaire piscines Desjoyaux	109 impasse de la route Bleue	04.77.23.37.71
Mousserin Daniel	Plâtrerie-peinture	1120 Chemin de la Carrière	04.77.67.52.63
Accessa SA	Fabric. commerc. électro	230 rue des Manufacturiers	04.77.72.73.77
Harreguiller SA	Mécanique-Outilage de précision	150 rue des Manufacturiers	04.77.71.23.68
Les Arts Graphiques	Imprimerie	240 rue des Manufacturiers	04.77.71.62.29
Lhenry Ets	Fabric. Peignes à tisser	215 rue des Manufacturiers	04.77.71.31.04
Auto de la Villette	Garage automobile-vente de voitures+camping-cars	1 route de Noailly	04.77.67.65.77
Mathieu Ch. "Alti Vision"	Photographe	136 Chemin du Four à Chaux	04.77.64.54.49
La boîte à Tifs	Salon de coiffure	56 rue de Trébande	04.77.64.53.26
Joannet Jean-Yves	Ebéniste	2055 route de Noailly	04.77.66.65.72
Georges Bernard	Transport de presse	195 chemin de Voude	04.77.64.54.66
Ferme Deal	Producteur fromages	285 chemin de la Roche	04.77.64.50.96
Villeneuve Didier	Producteur viande bovine	1050 chemin de la Roche	04.77.64.58.32
Danière Jean-Paul	Producteur volailles	1108 route de Pouilly-les-Nonains	04.77.64.56.70
Passot Yves	Producteur miel	965 route Nationale 7	04.77.68.37.77
Lasseigne François	Producteur vin	221 rue Louis Joubert	04.77.64.54.72
Jailloux Jean-Luc	Eleveur canin	chemin du Rocher	04.77.66.96.30

Prestations Communales



Travaux effectués par la commune avec le matériel municipal pour les habitants de la commune (débroussailleuse) pour travaux sur voies privées exclusivement	42 €/H
Participation des constructeurs et lotisseurs aux travaux d'assainissement	
- Construction nouvelle	1 562 €
- Maison ancienne	513 €
Salle municipale	
- Personnes domiciliées sur la commune	73 €
- Personnes extérieures à la commune	198 €
- Sociétés locales	Gratuit
Salle d'Animation (E.R.A.)	
- Particuliers domiciliés sur la commune	1er jour 439 € 2ème jour 111 €
- Particuliers extérieurs à la commune	1er jour 881 € 2ème jour 111 €
Concessions cimetière	
- de 15 ans	18 €/m ²
- trentenaire	42 €/m ²
- cinquantenaire	85 €/m ²
Droit de place:	
- Parquets	99 €
- Marchands ambulants	13,90 €
- Camion pizzas (Installation hebdomadaire)	50 € / T
- Salle d'exposition clocher	11€ / j
Contrôle branchement au réseau d'assainissement:	
- Maison individuelle:	207 €
- Appartement	98 €

(*) Tarifs en vigueur à partir de janvier 2011 : + 2 % par rapport à 2010.

Extrait du règlement d'utilisation de la salle municipale : « il est indiqué que chaque foyer habitant sur la commune aura la possibilité de louer la salle municipale une seule fois par an au tarif réservé aux habitants de la commune pour organiser une fête de famille. S'il désire louer la salle une deuxième fois, il devra s'acquitter de la location au prix indiqué aux personnes extérieures à St-Romain-la-Motte. Il est demandé au moment de la réservation un acompte de 50 % du montant de la location. Dans tous les cas d'annulation, celui-ci restera acquis et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement ». Il est précisé que la salle est louée de 8 h 00 le matin à 8 h 00 le lendemain matin.

RESERVATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Le calendrier de réservation des salles par les sociétés s'effectue désormais chaque année courant semaine 40.

Les particuliers ne peuvent donc louer la salle pour l'année suivante qu'à partir de la semaine 43 en faisant connaître leurs souhaits auprès du secrétariat de mairie.

Aucune réservation ou pré-réservation ne sera prise en compte avant cette date.



Les travaux d'entretien

Curage des lagunes



Le curage des lagunes marque une pause jusqu'au printemps. Après le nettoyage du premier bassin (le plus engorgé) de la lagune du bourg, les pluies ont détrempé les terrains d'épandage, ce qui a eu pour conséquence de stopper les travaux. Ces derniers reprendront au printemps. Cela nécessitera le choix d'autres terrains susceptibles de recevoir l'épandage des boues des deuxième et troisième bassins du bourg et des deux bassins de la lagune du Temple..

Refaction de la route de Riorges

Une rénovation nécessaire pour la route de Riorges.

Chaque année, la commune consacre un budget important pour la remise en état de ses chemins confrontés à une détérioration croissante due à l'importance du trafic mais aussi aux nombreuses alternances de gel et dégel, comme ce fut le cas l'hiver dernier. Après un recensement des voies dégradées, la municipalité a validé la réfection de la route de Riorges, très fréquentée. Ce programme de voirie est échelonné sur deux années compte tenu de son importance budgétaire.

Les travaux de réfection ont été confiés à l'Entreprise Richard-Laroche. Le tronçon concerné cette année, du carrefour avec la route départementale 39 au passage à niveau, représente une longueur traitée de 1600 m. Le chantier a débuté par le curage de fossés en vue d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales et s'est poursuivi par la stabilisation des accotements de part et





Parlons technique : les revêtements de chaussée

Il existe 4 familles de revêtements, les enduits superficiels, les bétons bitumineux, les enrobés coulés à froid et les graves émulsions.

Les enduits superficiels

Ils sont utilisés pour étancher une chaussée et lui redonner de l'adhérence, en aucun cas pour renforcer la structure de la chaussée.

Ils sont composés d'une couche de liant à base de bitume de pétrole et d'une couche de gravillon. Ils peuvent être appliqués en une couche, on parle d'enduit monocouche, en deux couches pour un enduit bicoche, ainsi de suite.

La durée de vie d'un enduit est de 5 à 10 ans, mais il dépend beaucoup des conditions de réalisation. Leurs prix varient de 2 à 5 euros du mètre carré, pour une épaisseur de 5 mm à 1.5 cm.

Ils sont réalisés du mois de mai à octobre.

Le principal inconvénient est le rejet de gravillon qui reste très important.



Les bétons bitumineux

Ils sont utilisés pour déflasher une chaussée, pour en renforcer la structure ou pour lui redonner de l'adhérence.

Ils sont composés de granulats enrobés de bitume et de sable fin, ils sont fabriqués en centrale d'enrobés (poste M.E.R. à VOUGY) pour le secteur de ROANNE, à une température de 160 à 180 °C. Ils sont mis en œuvre à une température de 120 à 140°C.

En fonction de l'épaisseur d'application, ils changent de nom et de formulation :

- Entre 1 et 2 cm d'épaisseur, on les appelle des bétons bitumineux ultra-minces.
- De 2 à 3 cm il s'agit de bétons bitumineux très minces.
- De 3 à 8 cm d'épaisseur on parle de bétons bitumineux.
- Et au-delà de 8 cm d'épaisseur on parle de grave bitume.

Dans le cas de voiries communales, ils sont généralement appliqués entre 3 et 8 cm d'épaisseur, et leurs prix varient de 8 à 20 euros du mètre carré.

Leur durée de vie est de 5 à 20 ans.

Les enrobés coulés à froid

Ils se rapprochent de par leur destination et leur épaisseur d'application des enduits superficiels (5 mm à 1 cm), mais sont plus près de par leur fabrication des bétons bitumineux. En effet il s'agit de granulats enrobés de bitume et de chaux.

Leurs prix varient de 4 à 7 euros du mètre carré, pour une durée de vie de 5 à 10 ans.

Ils s'appliquent du mois de juin à septembre.

Le principal inconvénient est qu'il nécessite une machine spéciale qui fait à la fois la fabrication du produit et sa mise en œuvre, et qu'il n'existe que peu de machines en France.

Les graves émulsions

Elles sont utilisées pour reprofiler et déflasher une chaussée, mais ne servent pas en tant que couche de roulement. Elles doivent obligatoirement être recouvertes d'un enduit superficiel ou d'un enrobé coulé à froid.

Les graves émulsions sont plus économiques que les bétons bitumineux, de l'ordre de 10 à 20 %, plus écologiques car mises en œuvre à température ambiante, et plus souples que les bétons bitumineux.

Le principal inconvénient est l'absence de poste de fabrication sur ROANNE.



Adéquation aux voiries communales :

La plupart des voiries communales sont des chemins non structurés, de structure souple. Il s'agit souvent d'anciens chemins en terre recouverts de 10 cm de pierres cassées et d'un enduit superficiel.

Economiquement, il n'est pas possible pour une commune de structurer l'ensemble de ces chemins existants. Le coût approximatif est de 30 euros du mètre carré, la tendance est donc de déflasher la chaussée par application de béton bitumineux ou de grave émulsion, puis de l'étancher par application d'un enduit superficiel ou d'un enrobé coulé à froid.

En plus de ces travaux, il faut éviter toute stagnation d'eau sur la chaussée, par arasement d'accotement, ou réalisation de saignées. Il faut également éviter l'eau stagnante dans les fossés qui pourrait remonter sous la chaussée. Merci Pierre-Yves



Après toutes ces explications techniques, il est facile de comprendre pourquoi le chantier a été suspendu. Le revêtement étant de type bicouche, la pose de la première couche doit être réalisée dans des conditions climatiques satisfaisantes. Si tel n'est pas le cas, cette couche a tendance à se décoller rapidement ce qui réduit d'autant la qualité de la route dans le temps. Il faut donc prendre toutes précautions pour pérenniser cette réfection qui coûte à notre commune plus de 50 000 €.

La remise en état des voies nécessite l'approvisionnement en enrobé auprès de la centrale (MER Matériaux Enrobé Roannais). Celle-ci est chaque année fermée pour l'entretien de son matériel pendant les mois de janvier et février. Par conséquent, nos agents ne peuvent pas intervenir au cours de cette période.

Boulangerie

Le projet progresse. Après l'élaboration des plans et du permis de construire, les études de sol nous permettent aujourd'hui de déterminer la structure nécessaire pour les fondations. Le dossier de consultation des entreprises va maintenant s'ouvrir en janvier et les travaux devraient pouvoir commencer dès la fin du premier trimestre 2011.

Coca

Les rencontres se sont multipliées avec le Conseil Général pour établir un schéma directeur d'aménagement du bourg sur des propositions du comité de pilotage mises en oeuvre par le bureau d'études "Réalités" selon plusieurs scénarios où les élus ont pu défendre leurs propres visions. Sur le périmètre de la ZAC qui vous a été présenté dans un précédent P'tit curieux, trois zones ont été délimitées, avec une urbanisation et des réalisations à court, moyen et long terme.

Dans les réalisations à court et moyen terme, sont inscrits la boulangerie, la construction d'une MARPA, d'une salle des fêtes, de logements sociaux, locatifs ou en accession à la propriété, ainsi que l'aménagement de zones pour limiter la vitesse dans le bourg.

Dans ce schéma, la municipalité a aussi privilégié la mise en réserve d'espaces nécessaires aux aménagements publics futurs liés au développement à long terme de la commune (terrains de sports, parkings et voiries.).

marpa : une opportunité à saisir

Notre projet de MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) a retenu toute l'attention de la MSA, porteuse de ce concept. Ces petits logements de plain pied sont entièrement équipés pour des personnes à mobilité réduite. Les locataires peuvent apporter leurs meubles et sont totalement indépendants. Une salle commune sert aux animations et aux repas pour ceux qui le désirent. Proche du centre bourg et des commerces, cette maison d'accueil permettra aux bénéficiaires de rester en contact avec la population Saint Romanaise.

Une enquête auprès des personnes susceptibles d'être intéressées, va être lancée sur notre commune et les communes avoisinantes. En fonction des résultats, le projet sera jugé viable ou pas.

En cas de réponse favorable, le projet peut rapidement devenir réalité.

Suite à l'ouverture en octobre dernier du centre de tri de Riorges, les facteurs, entre autres ceux de Saint-Romain-la-Motte, sont regroupés sur cette plate-forme courrier. De ce fait, voici les nouveaux horaires de départ du courrier :

Lundi : voir heures de levée sur la boîte aux lettres.

Du mardi au samedi : dernière levée 11h45

La poste modifiera les jours de départ sur la boîte aux lettres prochainement.

SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA CÔTE ROANNAISE ET DU PAYS DE LA PACAUDIERE

Le Syndicat d'Initiative de la Côte Roannaise et du Pays de La Pacaudière assure depuis le mois de janvier 2010, des missions d'Accueil, d'information et de Promotion de ses adhérents, en collaboration pour cette dernière, avec le Pôle de Promotion du Roannais qui fédère tous les Offices de Tourisme et les Syndicats d'Initiative du Roannais.

Le SI répond aux attentes personnalisées des visiteurs, suscite le désir de découverte, facilite le séjour, développe la consommation touristique. Il apporte, aussi, une information actualisée sur l'offre touristique de son territoire, mais aussi du Pays Roannais et des Monts de La Madeleine (équipements, sites, manifestations), il propose des éditions touristiques et en assure la distribution.

Notre territoire déjà riche de tous ses professionnels, dispose également d'un patrimoine architectural et naturel remarquable. La valorisation de toutes ses richesses est un enjeu de développement local important et le Syndicat d'Initiative n'oublie pas de remplir cette tâche d'intérêt public en accord avec les trois Communautés de Communes et St Alban les Eaux.



FDOTSI

Siège social : 50, rue Robert Barathon – 42370 Renaison
 Bureau d'accueil de Renaison : 50, rue Robert Barathon – 42370 Renaison
 . / fax 04 77 62 17 07 – si-cote-roannaise@wanadoo.fr
 Bureau d'accueil de La Pacaudière : Place du Petit Louvre – 42310 La Pacaudière
 . / fax 04 77 64 11 06 – si.lapacaudiere@wanadoo.fr
 N° SIRET : 517 608 550 00011 – www.leroannais.com



Les déchets

Une réunion d'information avait lieu le 18 octobre à la salle municipale de Saint-Romain concernant le tri et le coût des déchets.

En présence de M Couturier vice-président de la CCCR en charge des déchets, Zoë Picard ambassadrice du tri, et M Danière maire de notre commune, des précisions nous étaient données pour essayer de trier au maximum nos déchets.

Il est demandé à chacun de faire des efforts pour ne pas tout jeter aux ordures ménagères. Les points d'apport volontaire, installés dans différents lieux de la commune, nous permettent de jeter verres, papiers-journaux, plastiques.

A noter que maintenant les bouteilles d'huile sont acceptées.

Il est aussi possible de faire son compost, ce qui diminue fortement les déchets ménagers. L'élimination de nos déchets coûte très cher.



Des saveurs culinaires pour enfants et anciens

Le 5 décembre a eu lieu le repas des anciens, organisé par le CCAS. Daniel Muguet, nouveau cuisinier de la cantine scolaire, a été sollicité pour cet événement. Voilà deux ans qu'il n'avait pas eu à gérer une telle manifestation mais les anciens réflexes, l'organisation, la gestion du temps, les techniques de dressage étaient bien restées intactes. Grâce à son savoir faire, il a pu travailler certaines matières à l'avance afin de servir en temps et en heure les 80 convives. Même si l'exigüité de la cuisine ne lui a pas rendu la tâche facile, notre Chef est tout de même prêt pour

une nouvelle aventure. En attendant, il s'occupe chaque jour de nos chères têtes blondes. Bien sûr le travail n'est pas le même, car pour ceux-ci il a des normes diététiques à respecter. Les produits sont différents. Il connaît à l'avance son nombre de couverts et l'heure d'arrivée de chaque groupe. Ainsi il n'est pas soumis au fameux « coup de feu » de la restauration. Ses compétences de gestionnaire permettent à nos enfants d'avoir tous les jours des aliments de qualité à moindre coût. Le contact avec les élèves est sans

souci. Il ne rencontre pas de problèmes particuliers et il arrive même à leur faire manger des légumes !

L'élaboration des menus, la gestion, les achats, la facturation, la réception des marchandises, la fabrication et le service, sont le lot quotidien de Daniel Muguet. Aujourd'hui, il travaille déjà avec quelques commerçants locaux et souhaiterait vivement remplir son carnet d'adresses. AVIS aux producteurs intéressés, n'hésitez pas à le contacter.

Témoignages des anciens

Pour le repas du CCAS, nos anciens ont apprécié le repas préparé par notre chef cuisinier, Daniel Muguet secondé par Gisèle Décloître. Les qualificatifs ne manquaient pas pour exprimer leur satisfaction: présentation : « très bien » ; « belles assiettes » ; « bien chaud » ; « excellent » ; « goûteux » ; « extra »... et bien d'autres.

Une anecdote cependant, aucun poisson mentionné sur le menu; y aurait-il un plat en moins cette année?

Surprise: un excellent poisson bien présenté, accompagné d'une tranche de pain au citron proposé par notre boulanger, le tout accompagné d'une sauce exquise.

Une première réussie par le cuisinier gratifié d'une excellente note donnée par tous les participants.

L'équipe de jeunes dynamiques et souriants a fait un travail remarquable et remarqué; sans oublier l'animatrice qui fit pousser la chansonnette à nos anciens.

En résumé: une très bonne journée qui a enchanté nos anciens et ravi les jeunes.

Cette année, la municipalité a consenti à un effort particulier pour le dressage de la table en faisant confectionner des nappes en tissu (grâce au savoir faire de Marie-Claude et Odile) pouvant servir à d'autres manifestations. Elles seront complétées l'an prochain par des serviettes assorties.



RESEAU GERONTOLOGIQUE DES COTEAUX ROANNAIS Réseau de Santé - CLIC

Pour les personnes de 60 ans et plus, leur entourage, les aidants, les professionnels médicaux et paramédicaux, les intervenants sociaux, les structures d'aide à domicile



Information Orientation Coordination



Pour favoriser le maintien à domicile

Puits Perron
42370 ST HAON LE CHATEL
04 77 62 15 59
04 77 62 15 29
coordination@resogeronto42.com
secretariat@resogeronto42.com

Accueil du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h 30



Association loi 1901

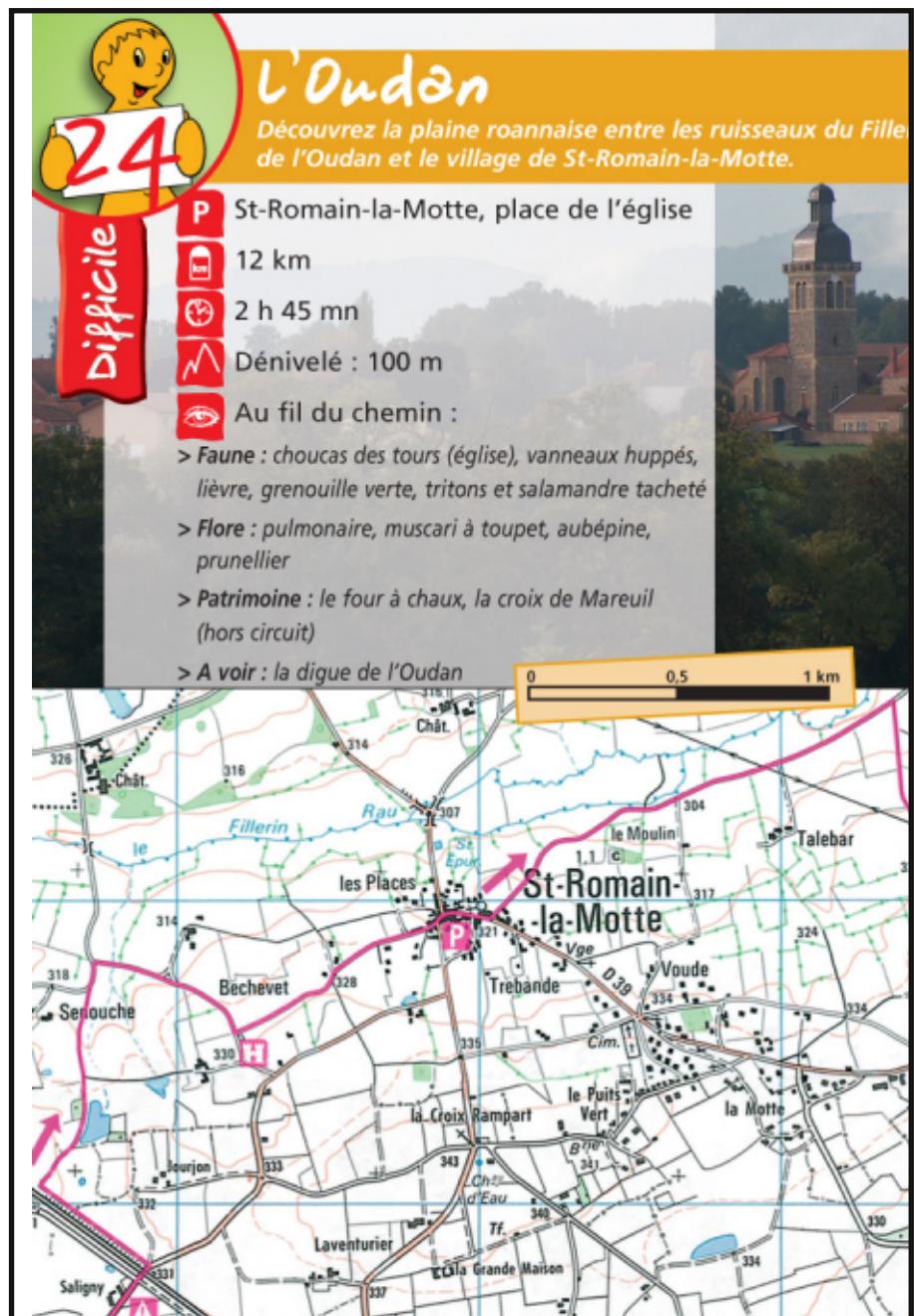
Les origines de la voirie communale

Les chemins de nos communes, longtemps utilisés et souvent entretenus par les agriculteurs pour accéder à leurs propriétés avec chevaux et engins rustiques, furent vite inadaptés avec l'apparition de la mécanisation. Les tracteurs et leur cortège de remorques et outils montés sur pneumatique étaient plus adaptés aux routes bitumées. Envahis par la végétation, beaucoup deviennent impraticables et tombent en désuétude. Certains sont même rachetés par des propriétaires limitrophes et disparaissent.

Les Chemins Ruraux : un patrimoine en Danger ?

Les chemins sont des éléments structurants et constitutifs de nos paysages, auquels ils impriment une large part de leur identité; ils irriguent et drainent l'espace; ils orientent et canalisent les circulations rurales; ils délimitent et matérialisent la complémentarité fonctionnelle des espaces.

Leur conservation permet de maintenir les haies qui les bordent. Ils sont source de biodiversité faune flore, lieux de nidifications et corridors biologiques. Ils retiennent les eaux de ruissellement ,et réduisent l'érosion des sols. Sur les plans cadastraux ils se distinguent pour ne pas avoir de numéro. Ils ne sont pas enregistrés dans la voirie communale et figurent dans les divers inventaires établis par les communes depuis 1828 . "Les chemins ruraux" sont



Exemple de circuit balisé sur la commune de Saint Romain la Motte que vous pouvez trouver dans le topoguide édité par la communauté de commune CCCR

indispensables aux agriculteurs, aux forestiers et nécessaires pour, randonneurs, vététistes, cavaliers, promeneurs, chasseurs etc... car ils ont le statut particulier d'être ouverts à la circulation du public. Entre 1945 et 2000, 200000 km de "chemins ruraux" ont disparu soit 20% du total existant à la fin

de la guerre.

Tout ce vieux réseau qu'on déchire, ce sont des traits précieux du visage de la France que l'on fait disparaître. C'est de l'Histoire, de la nature que l'on supprime. Même embroussaillé un chemin rural a un rôle (faune flore.) Qui peut dire que demain ce chemin ne sera pas utile pour

l'activité humaine ?

De tous temps l'activité humaine a amené la création de chemins , ces chemins d'usage étaient inclus dans des domaines privés .

1836 : Afin de faciliter la circulation dans une société en développement et en complément du cadastre (1807) la Loi du 25 mai 1836 donne pouvoir aux préfets de créer les chemins vicinaux qui deviennent ainsi propriété des communes moyennant indemnisation des propriétaires des terrains . Un inventaire des chemins ,très détaillé ,est dressé (voir archives des communes)

1881 : Le législateur confirme.

L'expression "chemin rural" apparaît pour la première fois dans la loi du 20 août 1881. Les communes en établissent un inventaire détaillé et ces chemins sont ouverts à la circulation du public , non prescriptibles et appartiennent au domaine public

1959 : Définition actuelle de la voirie rurale. *Ordonnance du 7 janvier 1959: afin de développer une agriculture en pleine transformation rendue nécessaire par la mise en vigueur du marché commun, les chemins ruraux et sentes rurales relèvent désormais du domaine privé communal. . Les communes n' ont pas obligation d'entretien, mais ont un devoir de conservation. Ils sont toujours affectés à l'usage du public mais prescriptibles .Le maire y exerce les pouvoirs de police art 161-5 du code rural .*

1969 : Circulaire du ministère de l'Intérieur du 18 décembre 1969. *Elle demande aux communes de dresser un inventaire des chemins ruraux. Cet inventaire a le double avantage de constituer une preuve de la propriété de la commune, et de permettre, le jour où il est établi d'interrompre une*

Partir à droite de la Poste et prendre à gauche au poteau indicateur, en suivant NOAILLY.



Le Moulin : démolî durant la Grande Guerre, ce moulin existait au 15^e et a porté le nom de Tutelet. Au 17^e, ces tenanciers avaient été poursuivis par la justice pour avoir fabriqué du papier et de la fausse monnaie.

Continuer cette petite route et 150 m avant la RN 7, tourner franchement à droite au poteau indicateur (suivre l'OUDAN). Le sentier passe entre les haies et rejoint à PIGUE un chemin goudronné. Tourner à droite, puis aussitôt à gauche, pour atteindre la D 39. S'engager en face, faire un gauche droit (sud) sur un petit chemin de terre. Le sentier serpente à travers champs, côteoie un château, et parvient à une petite route à hauteur d'une élégante croix de fer datée de 1826. Descendre à gauche sur la route, obliquer tout de suite à droite après le passage à niveau.

La digue de l'Oudan, en service depuis 2001, est un ouvrage destiné à protéger l'agglomération roannaise des caprices de cette petite rivière de plaine (crues de 1977 et 1983). Cette digue sèche de type poids mesure 320 m pour un volume de rétention de 600 000 m³. Entièrement automatisée, elle doit permettre d'écrêter une éventuelle crue centennale (40 m³/s) en la ramenant au niveau d'une crue décennale (16 m³/s).

Longer la voie ferrée jusqu'au pont, tourner à droite au-dessus des rails et continuer sur la route à gauche. Bifurquer à gauche dans le premier chemin (ouest) retrouver le bitume sur quelques mètres et virer à gauche sur la terre. Après 700 m, traverser de nouveau la voie ferrée et la route et s'engager sur le sentier en face. Au carrefour, virer à droite (nord) et rejoindre la D 39. Sur la route, poursuivre à droite, passer les rails et aussitôt, prendre gauche en longeant la voie. Après 450 m, le chemin tourne à droite, poursuivre sur 800 m, dépasser la ferme et sur la route, au poteau indicateur, virer à droite. Continuer cette route pour, plus haut, devant un four à chaux restauré, prendre à gauche (est).

Ce four à chaux est un bon exemple de ces petites installations de chaufourniers paysans qui exploitaient les bancs de calcaire mameux de l'époque tertiaire. La levée de terre permettait d'acheminer la pierre depuis le lieu d'extraction (comblé depuis) jusqu'à la partie haute du four.

Toujours dans la même direction, rejoindre le bourg de St-Romain et la place de l'église.



99

Exemple de documentation donnée dans le topoguide sur les curiosités rencontrées sur un circuit de Saint Romain.

prescription en cours.

1983 : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). *Institué par la loi du 22 juillet 1983, le PDIPR a pour but de favoriser la découverte des sites*

naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée, garantir la continuité des itinéraires et la conservation des chemins ruraux. Dès lors qu'un chemin est inscrit au PDIPR, il est protégé.

Un héritage du sivom

C'est en 1989 qu'une cellule du SIVOM se met en place pour redonner vie à ces sentiers et créer des circuits de randonnées balisés. Un premier topoguide est édité en 1991. Il est réédité en 1997. Depuis 1999, la Communauté de Communes, remplaçant le SIVOM, a désormais la charge d'entretenir ces circuits et éventuellement, avec l'accord des communes, d'en créer d'autres. Plus de 95% des sentiers sont communaux. Moins de 5% sont privés et nécessitent des conventions de passage.

Tous les sentiers sur les chemins ruraux ou voies communales sont inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Pour l'entretien, la CCCR dispose d'un véhicule 4x4 avec de l'outillage portatif et nécessite l'équivalent de 20 à 25 jours de travail par an.

L'entretien du balisage revient à la CCCR, l'entretien des sentiers aux communes.

La CCCR entretient aussi le balisage du chemin de Saint Jacques de Compostelle (environ 35 km) de Noailly à Lentigny.

Le balisage

Le balisage des 250 km de circuits de randonnée de la Côte Roannaise est effectué avec des plaquettes blanches et vertes siglées d'un St-Vincent, emblème de la Côte Roannaise.

Elles indiquent la continuité de l'itinéraire alors que la croix verte et rouge signale que vous n'êtes plus dans la bonne direction. A chaque carrefour, un poteau indicateur mentionnant l'altitude vous dirigera à la découverte des richesses de la Côte Roannaise.

A certains endroits, vous êtes susceptibles de rencontrer d'autres balisages complémentaires qui se superposent.

- o Le symbole de la coquille jaune sur fond bleu indique que vous êtes sur le chemin de St-Jacques de Compostelle.

- o Le "MM" bleu sur fond jaune indique que vous êtes sur des itinéraires tracés à l'échelle des Monts de la Madeleine (voir guide Chamina « Monts de la Madeleine »).



Pour les cavaliers, des circuits « Caval'Loire » empruntent les sentiers de la Côte Roannaise. Ils sont signalés par une pastille Orange.

Pour les vététistes, la base VTT FFCT des Monts de la Madeleine propose des circuits balisés de différents niveaux.

Fiche technique des sentiers de la Côte Roannaise

DESIGNATION : Sentiers permanents créés par le SIVOM de la Côte Roannaise et entretenus depuis 1999 par la Communauté de Communes.

LONGUEUR : environs 250 kilomètres.

BALISAGE : dans les deux sens et en étoile.

TYPE DE BALISAGE : format 8 cm x 12 cm.

COULEURS UTILISEES : Blanc et Vert.



UTILISATION : pour les randonnées équestres, pédestres et VTT.

LOGO : Le Saint Vincent de couleur jaune "brioche" (hauteur 4 cm) en incrustation sur fond blanc.

FIXATION DES BALISES : Avec des vis nylon souples, mastic de fixation et clous laiton.

SIGNALISATION SPECIFIQUE : par poteaux et flèches bois en mélèze.

ALTITUDE : sur chaque poteau directionnel.

EMPLACEMENTS DES POTEAUX ET FLECHES : Au départ des 10 communes et au croisement de chaque sentier balisé.

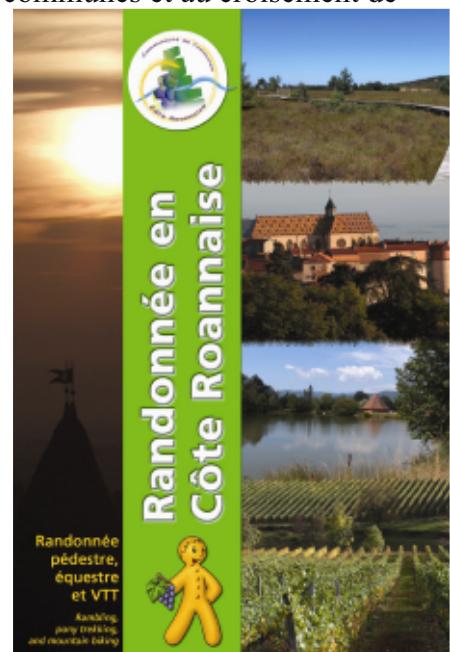
Mesures d'accompagnement

GUIDE DE RANDONNÉE

- en couleurs de 144 pages format 14 x 21 comportant :
- les descriptifs de 24 circuits, 5 circuits sur 2 jours, St-Jacques de Compostelle
- une présentation de chaque village
- une documentation sur la faune et la flore de notre région, les richesses de la vie locale
- des anecdotes
- des renseignements pratiques

CARTE simplifiée au 1/33°333

- Représentation de l'ensemble des itinéraires sur un fond de carte IGN.
- Curiosités au fil des parcours et renseignements touristiques utiles.



H.E.D.

**PRODUITS &
MATERIELS
DE NETTOYAGE**

Hygiène Entretien Diffusion

Jean-François GEAY
Port. 06 32 38 27 98

62 Route de Roanne **Tél. 04 77 60 75 32**
42720 POUILLY SOUS CHARLIEU **Fax 04 77 60 88 53**
hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

Jardiland

JARDINERIE - PEPINIERE
ANIMALERIE - DECORARTION

18, Route de Paris
 42300 MABLY
 Tél. 04 77 68 34 61

La Baguette Enchantée

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Pains de campagne, pains spéciaux
 Pâtisserie, Viennoiserie pur beurre
 Pièces montées, entremets personnalisées

Le Bourg - 42640 ST ROMAIN LA MOTTE
 Tél. 04 77 64 53 29

Du mardi au samedi
de 7 h 00 à 19 h 00 (non-stop)
Le dimanche de 7 h 00 à 13 h 00
Fermé le lundi

Les Sens' Ciel

Rose Marie MONLOUP
 Patrick DUMAS

BAR
TABAC
PRESSE

AUBERGE
 Cuisine traditionnelle

04 77 64 58 87 Le Bourg - ST Romain La Motte

Terminologie

VOIRIE COMMUNALE: La voirie de la commune est constituée de plusieurs sortes de voies qui appartiennent au :

- **DOMAINE PUBLIC** Droit Public
- **DOMAINE PRIVÉ** Droit privé

Les voies communales se divisent en:

- . Voies communales classées dans le domaine public
- . Voies intercommunales classées dans le domaine public
- . Chemins ruraux classés dans le domaine privé
- . Voies privées communales
- . Voies "vertes"



Les voies privées sont de deux ordres:

- . Voies privées urbaines
- . Voies privées rurales



CLASSEMENT ET DÉCLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Le classement (ou le déclassement) peut être demandé

- par la commune
- par toute personne
- par le Préfet

Il est prononcé par délibération du conseil municipal, après enquête mise en œuvre par le Maire et est exécutoire par elle-même.

SUPPRESSION, ALIENATION, ÉCHANGE DES VOIES COMMUNALES

Les voies communales peuvent être déclassées du domaine public en chemins ruraux, ou autres voies, soustraites à l'usage du public, vendues ou échangées à des particuliers .

UTILISATION DES VOIES COMMUNALES

Les voies communales peuvent être utilisées par tout citoyen:

- . Liberté d'utilisation
- . Gratuité d'utilisation
- . Egalité d'utilisation

Le domaine public routier bénéficie d'une protection particulière à l'égard des tiers :

- . L'inaliénabilité du domaine public routier :
- Les biens du domaine public ne peuvent être vendus qu'après désaffectation ou déclassement, ces biens sont insaisissables

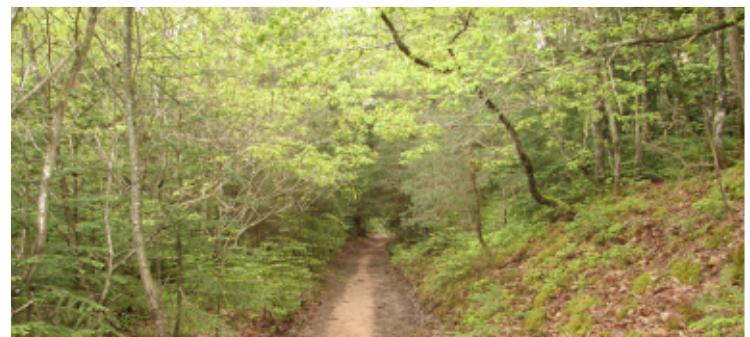
- . L'imprescriptibilité du domaine public routier :
- La prescription acquisitive est impossible

- . L'impossibilité d'exproprier le domaine public routier :
- Sauf au bénéfice de l'Etat (sans déclassement préalable), ou au bénéfice d'une collectivité (avec déclassement préalable)

CHEMINS RURAUX

Sont des chemins ruraux les chemins qui :

- . Appartiennent ou sont présumés appartenir aux communes
- . Sont affectés à l'usage du public, cette affectation est désormais présumée
- . N'ont pas été classés comme voies communales
- . Ne présentent pas l'aspect d'une rue
- . Appartiennent au domaine privé des communes



VOIES PRIVÉES COMMUNALES

Sont des voies privées communales les :

- . Promenades
- . Allées
- . Passages
- . Impasses
- . Esplanades
- . Voies des jardins, espaces verts, squares...

VOIES VERTES

Elles sont exclusivement réservées à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers, elles ont une signalisation spécifique

LES VOIES PRIVÉES URBAINES

A l'intérieur de l'agglomération existent des voies privées appartenant aux particuliers :

- . Voies gérées par des AFU
- . Voies en copropriété
- . Voies en indivision

LES VOIES PRIVÉES RURALES

A l'extérieur de l'agglomération, hors les chemins ruraux, existe un réseau de voirie rurale appartenant soit à la commune, soit aux particuliers :

- . Chemins d'exploitation
- . Chemins de desserte
- . Chemins de servitude
- . Chemins de désenclavement
- . Chemins de halage
- . Chemins forestiers

et pourquoi pas ...

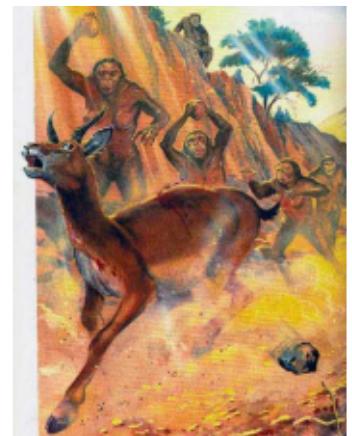


Bien avant les hommes, les bêtes sauvages dans leurs déplacements répétés pour trouver leur nourriture ont tracé les premières pistes.

Ensuite, l'homme chasseur et nomade a utilisé ces traces pour suivre les animaux, au gré de leurs immenses migrations saisonnières.

Au néolithique, avec la domestication des animaux, les pasteurs et leurs troupeaux ont emprunté ces mêmes chemins qui utilisaient les passages naturels. Ce sont les premières ébauches de communication entre la plaine et la montagne. Elles ont été améliorées par des empierrements ou constructions, mais ce sont les pas de l'Homme et des bêtes qui ont poli les pierres et dans le temps façonné le chemin.

Peu à peu, l'Homme ne s'est plus contenté de suivre les pistes tracées par les troupeaux; l'agriculture et le développement des échanges l'ont conduit à créer ses propres tracés.



Sous l'empire Romain

Les pistes utilisées à l'époque romaine freinaient considérablement le transfert des troupes. La première voie fut donc créée en -312. Seulement quelques chemins étaient pavés. Ailleurs du sable et des granulats formaient ces sentiers. Pour construire ces voies, ils faisaient appel à des arpenteurs ou agrimenseurs. Leurs instruments étaient la groma qui était l'ancêtre de l'équerre d'arpenteur, la chorobate qui était une grande règle rigide (6m environ) et le dioptre qui servait pour le nivellation de la route. D'une manière générale, les voies romaines étaient d'une grande rectitude. Lorsqu'il y avait obligation de franchissement, la voie passait sur un gué ou sur un pont. Les voies s'élargissaient dans les virages pour permettre aux chariots de pivoter. Le chantier des voies était effectué en grande partie par les soldats en temps de paix. Les esclaves et les prisonniers étaient aussi mis à





contribution. Le profil final de la chaussée était bombé, permettant ainsi l'écoulement des eaux pluviales vers des fossés de drainage situés de chaque côté. Chaque voie avait un statut particulier, ainsi existaient :

- *Les viae publicae* : c'était les voies de l'Empire, elles reliaient les grandes cités entre elles. L'Etat finançait leur construction mais une contribution était exigée aux cités et aux propriétaires des domaines traversés par celles-ci. (largeur : 6 à 12 m).

- *Les viae vicinales* : elles s'embranchaient à partir des viae publicae et permettaient de relier entre eux les bourgs d'une même région (largeur : 4m)

- *Les viae privatae* : elles

reliaient les grands domaines et étaient donc privées, réservées aux propriétaires qui les finançaient (largeur : 2,50 à 4m) A intervalles réguliers, des bornes milliaires étaient érigées en bordure des viae publicae et vicinales. Il s'agissait de colonnes cylindriques hautes de 2 à 4m et de 50 à 80 cm de diamètre avec une base cubique, le tout planté dans le sol à 80 cm. Elles indiquaient la distance jusqu'à la prochaine étape. Ces distances étaient exprimées en mille. Le mille romain correspondait à 1000 pas de 1,48m soit 1, 480 km.

Ce réseau avait un but précis : permettre à l'armée et aux courriers postaux de les

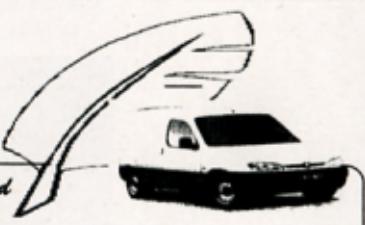
parcourir rapidement. La puissance publique avait un droit de réquisition pour les corvées de construction ou de réparation et fournissait les esclaves pour les courriers à pied, mais elle

obligeait les populations à fournir fourrages, chevaux de renfort et mules aux relais et aux auberges

A partir du milieu du III^e siècle, commencent les invasions barbares. Les Francs, les Alamans, les Saxons, les Huns, les Avars, les Bulgares, les Germains, les Goths ou les Vandales rencontrent, envahissent, pillent et déstabilisent l'Empire romain. Ces invasions réitérées provoquent la ruine de l'ancienne civilisation et l'usage et l'entretien des voies romaines tombent nécessairement en oubli. Or la voirie romaine, bien plus encore que les voies modernes aux revêtements étanches, avait un besoin constant d'entretien. Une autre explication donnée à l'abandon des voies romaines est le grignotage lent et insidieux des paysans poussant leur charrue aux dépens de la chaussée. La cause essentielle de l'abandon de la route n'était pas l'avidité du cultivateur, mais l'inutilité de l'axe routier abandonné par ses habituels utilisateurs.



TRANSPORTS URGENTS
TRANSPORTS DE PRESSE



GEORGES Bernard
"Voude"
42640 SAINT ROMAIN LA MOTTE
Tél. - Fax 04 77 64 54 66
Siret 308 688 839 00035 - APE 748 G

Le moyen-age

C'est Dagobert Ier qui réunit en 628 sous son sceptre tout l'empire des Francs. Ces chemins sont partagés en trois classes, via publica (grand chemin), via convicinalis (qui sert à la circulation locale) et semita (sentier).

À côté de ce qui subsiste de l'œuvre routière romaine, s'installe parallèlement ce que certains appellent le «chevelu médiéval». Pour toutes sortes de motifs, les autochtones «rouvrent» les anciens chemins - type gaulois.

Les liaisons rapprochées ont pour l'homme du Moyen Âge, en dehors du marchand et surtout du grand marchand, un intérêt beaucoup plus vif que les liaisons internationales



Au Moyen Age, on ne voyage guère ; la vie se déroule dans un environnement limité à 5-10 km environ. Le voyage concerne seulement les pèlerinages et les expéditions militaires.

Des marchands appelés « pieds poudreux », des artisans qui font leur compagnonnage, des colporteurs, plus rarement des brasiers/ouvriers agricoles qui cherchent du travail, mais surtout, des chevaliers et des clercs sont les



principaux voyageurs. Au Moyen Age, tout voyage est une véritable aventure. Pour la grosse majorité, le voyage s'effectue à pied. Sinon évidemment, on a recours à un équidé : mule, âne, cheval. Notons que selon le rang social, on n'utilise pas le même cheval : le Palefroi est un cheval de parade, le destrier le cheval pour guerroyer, alors que le roncin est le cheval de labour pour les paysans. En dehors des chevaux et des « petons », on pourra utiliser voiture, chariot, chars branlants voire litière. Ces modes de transport à roue ne sont guère pratiques et surtout franchement inconfortables car l'état des routes laisse à désirer. La route est le plus souvent un chemin. Rustiques, étroites, fragiles, les routes se transforment facilement en amas de boue par temps de pluie. Elles ne facilitent en aucun cas un déplacement rapide. Ce n'est qu'à partir du XIVème siècle que le réseau routier s'améliore.

Le premier obstacle est la nature. Une montagne, un escarpement, voire un simple cours d'eau peuvent constituer de vrais obstacles. La forêt, qui domine encore les



paysages, peut s'avérer être très difficile à traverser.

Mais le principal obstacle vient des hommes. J'entends par-là les taxes et l'insécurité .

Les taxes : toute route digne de soi est automatiquement taxée ! Ces taxes, qu'on appelle douanes ou tonlieu, représentent une ressource importante pour les seigneurs. Une route a d'autant plus de chances d'être taxée si elle est parcourue par des marchands. Les péages frappent aussi les ponts voire tout bonnement les entrées des villes.



LES PEAGES

Aussi appelés travers, chaussée, rouage, barrage, pontenage, port ou passage, ils avaient été créés pour pourvoir aux dépenses de construction et d'entretien. Malheureusement les réparations ne se faisaient pas, bien que les péages continuaient à être perçus. Une autre cause qui a d'autant plus rendu les péages impopulaires, c'est qu'ils n'étaient pas acquittés également par tout le monde. Il y avait des privilégiés d'exemption de péages . Une ordonnance du 25 mai 1413 s'efforce de réduire ces privilégiés. C'est Colbert qui va veiller à ce que le produit des péages soit enfin affecté à la route et ses ouvrages.

Voyager au Moyen Age pouvait être une entreprise périlleuse. Les routes ne sont pas sûres, loin s'en faut, et voyager seul est assez suicidaire car les brigands restent redoutables au Moyen Age. Les anecdotes ne manquent pas de brigands, pillards, écorcheurs, routiers, coupeurs de gorge ou de bourses, ribauds qui écument les routes et n'hésitent pas à violer ou à tuer.

Le gang des « Ecorcheurs » au milieu du XIVème siècle terrorise une région entière.

Jean de la Porte, brigand notoire dans les années 1440 est condamné pour avoir «couru et espionné chemins, foires et marchiès, destroussé et desrobé gens d'église, et marchands et autres... ».

Il ne faut pas croire que ces brigands sont tous des marginaux, vagabonds ou des gens poussés par la pauvreté. Certains brigands sont des seigneurs qui possèdent terres et châteaux. **Mérigot**

Marchès par exemple possédait un château, véritable repère de pillards, dans le Limousin à partir duquel il partait en « expédition » avec ses congénères dans l'espoir de trouver quelqu'un à détrousser.

La peine de mort vise surtout les récidivistes et les bandits de grand chemin qui remettent en cause l'ordre public.

En janvier 1535, un édit instaure à leur encontre le supplice de la roue.

Il s'ajoute à la punition de la corde et à la décapitation.

Au XVIIIème siècle, **Louis Mandrin**, sorte de Robin des bois pour les uns, bandit pour les autres, organisait un réseau de contrebande au nez et à la barbe de la Ferme générale (collecteurs d'impôts indirects), l'institution la plus puissante et la plus impopulaire de l'Ancien régime.

Véritable héros aux yeux du peuple, il lui permettait d'acquérir à bas prix des produits coûteux comme le sel ou le tabac, des marchandises rares ou prohibées. Pour les autorités, il était l'homme à abattre.

Notons que l'insécurité dépend de la fonction : les principales victimes sont bien sûr les marchands, mais les hommes d'Eglise ne sont pas à l'abri d'agression . On comprendra l'importance pour les voyageurs de s'accompagner d'une escorte ou d'obtenir ce qu'on appelle un « Sauf-conduit ». Ce dernier est bien souvent un document (mais parfois une escorte) délivré par un seigneur qui accorde sa protection à celui qui le porte.

Nous étions vingt ou trente
Brigands dans une bande,
Tous habillés de blanc
A la mode des, vous m'entendez,
Tous habillés de blanc
A la mode des marchands.

La première volerie
Que je fis dans ma vie,
C'est d'avoir goupillé
La bourse d'un, vous m'entendez,
C'est d'avoir goupillé
La bourse d'un curé.



Supplice de la roue

Mandrin, lors de sa cinquième campagne, traverse Roanne avec sa troupe de contrebandiers à deux reprises au cours du mois d'octobre 1754 (le 9 et le 24), avant de rejoindre la Suisse.

Extrait des paroles de la version populaire de la complainte de Mandrin.

Début mars 1389, une missive est adressée au Lieutenant-Général du Forez : "le Forez a encore à criandre de la canaille armée..." Les incursions incessantes des brigands d'Auvergne et du Velay méritent une correction... Cela n'a pas empêché certains châtelains d'être aussi brigands... Leurs forfaits se terraient dans de nobles bâtisses. S'ils pouvaient parler, ils nous conterraient de bonnes, les châteaux de Saint-Haon, ceux de l'Espinasse, de la Motte. Allez au château de Boisy, et sur l'un de ses remparts vous lirez :"A vaillants coeurs rien d'impossible!" Ces murs appartinrent à Jacques Coeur, l'argentier de Charles VII... Vaillant coeur, joli coeur... Hélas! Ce sobriquet campagnard avait cours seulement chez les brigands, direz-vous. Certes...

Reste la légende: "à l'heure des mauvaises rencontres dans le chemin creux, Qui voyage là-bas ?" demande-t-on...

Merci Christine

Les relais de poste et le début des ponts et chaussées

« Le roy notre seigneur veut et ordonne qu'il y ait en la dite institution, et pour en faire l'establissement, un office intitulé : Conseiller grand maistre des coureurs de France, qui se tiendra près de sa personne, après qu'il aura esté faire le dit establissement ; et pour ce faire, lui sera baillé bonne commission. Les autres personnes qui seront ainsi establies par luy de traitte en traitte, seront appelées maistres tenant les chevaux courans pour le service du roy. Les dits maistres seront tenus, et leur est enjoint de monter sans aucun delay ni retardement, et conduire en personne, s'il leur est commandé, tous et chacuns, les courriers et personnes envoyées de la part du dit seigneur, ayant son passeport, et attache du grand maistre des coureurs de France, en payant le prix raisonnable qui sera dit ci-après. »

correspondance du roi.

En 1630 -sous Louis XIII- sont institués des « maîtres de courriers » agréés disposant de prérogatives.

Sous le règne de Louis XIV le ministre Jean-Baptiste

Colbert essaie de développer le commerce par tous les moyens existants : par mer , par fleuves et canaux et par terre. L'effort est poursuivi au siècle suivant sous le règne de Louis XV. C'est ainsi que le réseau routier français est réparé et modernisé ; beaucoup de nouvelles routes – mieux adaptées aux exigences du transport des marchandises et des voyageurs – sont tracées.

Le corps des ingénieurs des ponts et chaussées est fondé en 1716, pour assurer la création d'un véritable réseau routier national en France. Le recrutement des ingénieurs est assuré par la fondation en 1747 de l'École des ponts et chaussées (qui ne prend ce nom qu'en 1760).

Dès 1669, Colbert avait créé un corps de commissaire des ponts et chaussées et fit construire nombre de ponts ainsi que des digues pour parer aux crues de la Loire et de nombreuses jetées pour les ports.

Pendant la période où il a réellement le pouvoir, il multiplie par trente le budget des ponts et chaussées, qui passe de 22.000 livres en 1662 à 623.000 livres en 1662.

C'est en 1464 – par l'édit de Luxies – que Louis XI crée des « relais de poste ». Les routes sont provisoires et aboutissent aux théâtres d'opérations militaires. Les relais sont espacés en fonction des routes, des reliefs et des nécessités topographiques: entre quatre et cinq lieues (16 à 20 km), rarement plus, et non les «sept lieues» (environ 28 km) communément annoncées. Ils sont dirigés par des tenants-poste, ancêtres des maîtres de poste. Les «chevaucheurs» ne transportent que la seule



Revolution, Empire...

Le département est né avec la Révolution française, le 22 décembre 1789. Le mot «département» vient du verbe «départir» qui signifie, en vieux français, partager. La taille des départements a été calculée afin que le chef-lieu puisse être atteint de tous les points du territoire en une seule journée de cheval. C'est le décret du 16 décembre 1811 qui institue véritablement ce que l'on a coutume d'appeler la

grande voirie, placée sous l'autorité du ministère des Travaux publics.

Les routes impériales sont de trois classes :

. La première classe : ce sont celles qui, partant de Paris, aboutissent à une des extrémités de l'Empire ;

. La deuxième classe : ce sont celles qui, sans passer par la capitale, sont pourtant considérées comme étant d'une

utilité générale ;

. La troisième classe regroupe celles qui sont plus particulièrement utiles aux localités qu'elles traversent.

La loi du 21 mai 1836, dite de Thiers-Montalivet, crée la voirie vicinale décomposée en deux catégories :

. la voirie communale non classée (chemins ruraux, voirie communale) dont la construction et l'entretien restent entièrement à



la charge des communes.

. les chemins vicinaux classés (chemins de grande communication CGC, chemins d'intérêt commun C.I.C. et chemins vicinaux ordinaires) gérés grâce aux subventions du Conseil général mais placés sous le contrôle du préfet.

Si bien qu'avant la fin du XIXe siècle, ce réseau comportait 135 000 km de chemins de grande communication, 75 000 km de chemins d'intérêt commun et 254 000 km de chemins vicinaux ordinaires. Avec les routes nationales et départementales, on avait bien obtenu ainsi l'objectif longtemps rêvé d'un kilomètre de voie par kilomètre carré de territoire, qui faisait du réseau français le plus dense, sinon le premier, du monde.

Le décret-loi du 14 juin 1938 regroupe les Chemins de Grande Communication et Chemins d'Intérêt Commun avec les routes départementales pour former la catégorie des chemins départementaux, propriété du département et cessant alors d'être à la charge des communes.

Le décret du 15 octobre 1940 organise le rattachement du service vicinal au service des ponts et chaussées. Les services ordinaires des ponts et chaussées, puis les directions départementales de l'équipement assurent une gestion unifiée des réseaux routiers départemental et national.



Carte Cassini de 1789 Roanne et ses environs

a melioration des chemins... a quel prix ?

Registre 1 des délibérations du conseil municipal

25/03/1809 : « ...délibérons que tous les chemins inscrits au dit tableau seront réparés de distance en distance dans les endroits les plus mauvais, que on y emploiera de la terre et quelque peu de buissons qui seront pris dans différents endroits des chemins, qu'il sera fourni par chaque habitant laboureur une journée de bœufs qu'ils ont et emploient à la culture et une journée d'homme pour chaque vigneron et journalier... que Monsieur le Préfet veuille bien autoriser le Maire de notre commune de contraindre les propriétaires qui bordent les chemins de faire les fossés qui sont entre leurs fonds et les chemins... »

On pouvait racheter cette obligation :

« ... il sera employé quatre mille trois cent quinze journées à bras, payables en six ans, savoir sept cent dix neuf par an, à soixante-quinze centimes la journée... »

Idem pour la journée à bœufs qui était comptée « deux francs cinquante centimes la journée » pour « six cent journées à char attelé de deux bœufs ».



Si j'etais Cantonnier dans les années 40 à Saint-Romain-La-Motte....

Je m'appellerais Claude et j'arpenterais les chemins de la commune pendant 25 ans comme mon père avant moi et mon grand-père avant lui.

J'aurais une femme et cinq enfants dont le petit Marcel qui un jour prendrait la relève...

Je porterais une ceinture en flanelle que j'aurais pris soin de bien serrer autour de ma taille pour tenir mon dos.

J'aurais un chef à Renaison qui passerait parfois le soir à la maison donner ses ordres.

J'aurais la responsabilité d'une portion déterminée de voirie, à peu près la moitié de la commune. Un autre cantonnier en gèrerait l'autre moitié.

Je partirais à vélo ou avec ma charrette qui soixante-dix plus tard pourrait servir de jardinière pour les fleurs, je la verrais bien en bleu...

J'emmenerais mon casse-croûte et parfois je mangerais chez l'habitant.

J'aurais des outils que je ferais réparer chez le père Janvier en bas du bourg.

Je casserais des tas de cailloux avec ma cassette et comme tout bon cantonnier qui se respecte, il faudrait d'abord utiliser le dôme pour dégrossir puis la pointe de l'outil pour affiner.

Je faucherais les accotements avec ma daille... je maîtriserais bien le patois Saint Romanais, alors daille ou faux...

Je serais aidé dans mes travaux par les agriculteurs de la commune qui régleraient ainsi leurs prestations communales.

Les prestations communales :

Ces prestations consistaient à effectuer un travail d'intérêt public qui venait en déduction des impôts. Tous les fermiers apportaient leur contribution à l'entretien des routes. La corvée était calculée suivant l'importance des domaines.

Extrait du livret du cantonnier 1841

ART.14 - Outils dont les cantonniers doivent être pourvus. Chaque cantonnier sera pourvu à ses frais: 1° d'une brouette ; 2° d'une pelle en fer ; 3° d'une pelle en bois ; 4° d'un outil dit tournée, formant pioche d'un côté et pic de l'autre ; 5° d'un rabot de fer ; 6° d'un rabot de bois ; 7° d'un rateau de fer ; 8° d'une pince en fer ; 9° d'une masse en fer ; 10° enfin d'un cordeau de 10 mètres de longueur.

ART.15 - Outils d'espèce particulière à fournir par l'administration. Outre les objets désignés dans l'article 5, il sera remis à chaque cantonnier un anneau en fer de 6 centimètres de diamètre pour qu'il puisse reconnaître si le cassage de la pierre, qu'il aura à répandre sur le chemin, est fait conformément aux prescriptions du devis.

ART.16.- Fourniture d'outils aux cantonniers à titre d'avance. Il pourra être fourni, à titre d'avance, aux cantonniers qui n'auraient pas le moyen de se les procurer, les outils qui leur manqueraient. Le remboursement du prix de ces outils sera assuré à l'administration par des retenues successives qui, sauf le cas du renvoi du cantonnier, ne pourront excéder le sixième du salaire mensuel.

ART.17 - Entretien des outils. Les cantonniers maintiendront constamment leurs outils dans un bon état d'entretien ; s'ils se rendaient coupables de négligence à cet égard, il y serait pourvu d'office par l'administration qui se rembourserait de ses frais, comme il est dit à l'article 16.

Les outils ne devront être portés à la réparation que dans les intervalles des heures de travail. Les excuses d'absences motivées sur la nécessité de remettre les outils en état ne seront point admises.

Merci à Marcel d'avoir évoqué ses souvenirs d'enfance.



Origine du mot cantonnier: Pierre Marie Jérôme Trésaguet a l'idée de mettre en place en 1764 des baux d'entretien de routes, qui sont découpées en cantons. Les ouvriers sont alors appelés des cantonniers.

En 1816 les cantonniers adjudicataires sont remplacés par des cantonniers stationnaires, ouvriers permanents de l'État. L'appellation de cantonnier est remplacée en 1947 par celle d'agent de travaux, puis en 1991 par celle d'agent d'exploitation.

Le chemin des écoliers

Le chemin des écoliers

Les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 ont travaillé tout au long de l'année scolaire 2009-2010 pour préparer le "chemin des écoliers". Il s'agissait d'organiser le patrimoine et l'histoire du village à une autre école (celle de Charlieu). Ce projet a été très riche en apprentissages, dans de nombreux domaines:

- en **géographie**: travail de repérage sur la carte IGN (Institut Géographique National), tracés des circuits avec un logiciel.
- en **histoire**: travail sur le passé du village (La Motte, le four à chaux, les anciennes cartes postales, le clocher)
- en **informatique**: utilisation du TBI (Tableau B Interactif) et des ordinateurs portables pour mettre en valeur les productions des élèves.
- en **français**: rédaction du topo-guide, des descriptions des paysages...
- en **EPS** (Education Physique et Sportive): orientation et randonnée.

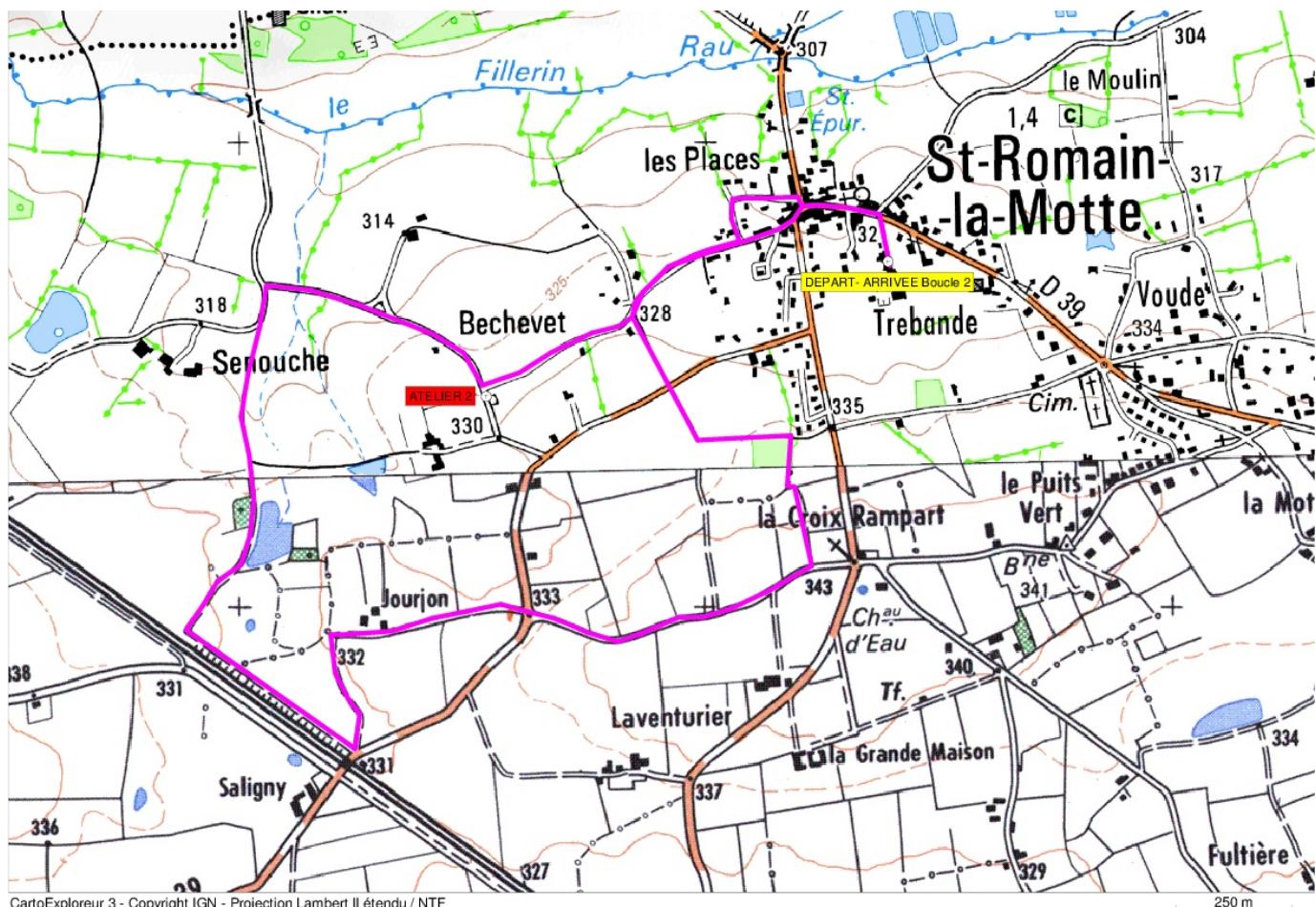
Ce travail a permis de préparer deux circuits (une boucle de 5 km et une autre de 6 km) jalonnés de différents ateliers conçus et présentés par les enfants de l'école.

Ce projet est une belle réussite collective!

Le P'tit curieux vous retranscrit le travail intégral des enfants pour un des circuits.



Chemin des écoliers. Topoguide de la boucle 2	
Laisser le parking de l'école et tourner à gauche après la cabine téléphonique. Marcher sur le trottoir.	
Traverser sur le premier passage piéton	
Longer la place en passant devant le monument aux morts puis sous les platanes.	
Obliquer à droite en prenant la direction de St Germain Lespinasse et traverser sur le passage piéton en face de la boulangerie.	
Tourner à gauche dans la ruelle nommée « chemin des places ».	
Laisser le chemin de gauche et continuer sur le chemin de droite.	
Bifurquer à gauche dans le « chemin des terres creuses »	
Traverser la route et rejoindre le « chemin de Broussailles » en face. Attention route dangereuse !	

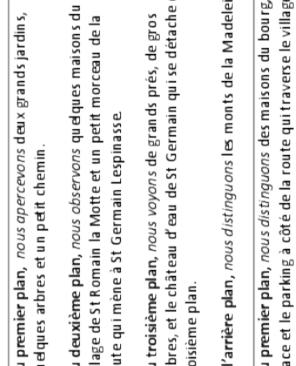


Atelier « description de paysage au clocher »

Voici 2 séries de documents :

- 4 vues du village photographiées depuis le clocher
- 4 descriptions de paysages écrites par les élèves

Vous allez monter en haut du clocher pour admirer le paysage depuis la promenade. Vous devrez vous mettre en face du paysage qui est sur la photo, puis trouver le texte qui va avec.

 Atelier « description de paysage au clocher »	 Atelier « description de paysage au clocher »	 Atelier « description de paysage au clocher »	 Atelier « description de paysage au clocher »
<p>Virer à gauche et continuer jusqu'à un carrefour dans les bois.</p> <p>Au carrefour, laisser le « chemin de Broussailles » et prendre le chemin à droite.</p> <p>Longer la haie en file indienne, sans marcher dans le champ de blé.</p> <p>Sortir du pré et s'engager dans la route à droite. Marcher bien au bord. Admirer la vue en face !</p> <p>Traverser la route de Renaison et continuer sur le petit chemin en face (chemin Jourjon)</p> <p>Descendre à gauche.</p> <p>Longer la voie ferrée sur le chemin de Saligny</p> <p>Suivre le balisage St Vincent jusqu'au four à chaux où lieu l'<u>atelier n°2.</u></p> <p>Après l'atelier, suivre les élèves qui vous guident jusqu'à l'arrivée.</p>	<p>Virer à gauche et continuer jusqu'à un carrefour dans les bois.</p> <p>Au carrefour, laisser le « chemin de Broussailles » et prendre le chemin à droite.</p> <p>Longer la haie en file indienne, sans marcher dans le champ de blé.</p> <p>Sortir du pré et s'engager dans la route à droite. Marcher bien au bord. Admirer la vue en face !</p> <p>Traverser la route de Renaison et continuer sur le petit chemin en face (chemin Jourjon)</p> <p>Descendre à gauche.</p> <p>Longer la voie ferrée sur le chemin de Saligny</p> <p>Suivre le balisage St Vincent jusqu'au four à chaux où lieu l'<u>atelier n°2.</u></p> <p>Après l'atelier, suivre les élèves qui vous guident jusqu'à l'arrivée.</p>	<p>Au premier plan, nous pouvons distinguer un parking et un chemin qui est à sa droite.</p> <p>Plus loin, nous observons une grande école renovée, des champs et une grande salle de sport avec des fenêtres sur son toit.</p> <p>En arrière plan, nous remarquons des grands arbres, des prés et le château d'eau de Saint Romain la Motte.</p> <p>A l'arrière plan, nous distinguons les monts de la Madeleine</p> <p>Au premier plan, nous distinguons deux maisons du boulevard et le parking à côté de la route qui traverse le village.</p> <p>Au deuxième plan, nous percevons un vaste pré d'herbe entouré d'une petite forêt.</p> <p>A l'arrière plan, nous observons les monts de la Madeleine.</p>	<p>Au premier plan, nous voyons une belle maison récente et trois prés.</p> <p>Au deuxième plan, nous distinguons un grand lac caché par des grands arbres.</p> <p>A l'arrière plan, nous observons quelques maisons épargnées dans la campagne.</p>

 Virer à gauche et continuer jusqu'à un carrefour dans les bois.	 Au carrefour, laisser le « chemin de Broussailles » et prendre le chemin à droite.	 Longer la haie en file indienne, sans marcher dans le champ de blé.	 Sortir du pré et s'engager dans la route à droite. Marcher bien au bord. Admirer la vue en face !	 Traverser la route de Renaison et continuer sur le petit chemin en face (chemin Jourjon)	 Descendre à gauche.	 Longer la voie ferrée sur le chemin de Saligny	 Suivre le balisage St Vincent jusqu'au four à chaux où lieu l'<u>atelier n°2.</u>	 Après l'atelier, suivre les élèves qui vous guident jusqu'à l'arrivée.
---	--	---	---	--	---	---	---	--



ATELIER : « le four à chaux »

Qu'est ce qu'un four à chaux ?

A quoi servait-il il y a 100 ans ?

(Si vous connaissez un élève de CM1, il vous fera une visite guidée des lieux !)

Remettez les phrases dans l'ordre pour comprendre le fonctionnement du four à chaux.
Aidez-vous aussi du schéma. Numérotez les étapes de 1 à 7 dans le texte et sur le schéma.

..... Les charrettes remplies de calcaire montent par la rampe.

..... Le chaufournier allume le feu dans le foyer (800° à 1000°) et surveille la cuisson pendant 7 jours. Le feu ne doit pas s'éteindre !

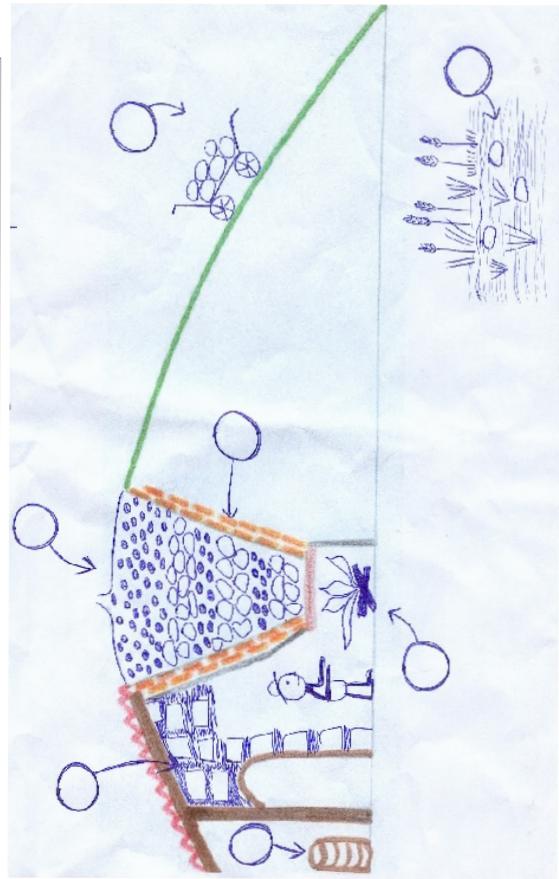
..... On ramasse du calcaire dans les champs ou dans les carrières.

..... Le chaufournier récupère le calcaire cuit : c'est la chaux. Il la stocke dans des barils.

..... La chaux servira à la fabrication du ciment mais aussi pour les paysans qui en mettent dans leurs champs.

..... Le chaufournier remplit le four par le gueulard. Il verse une couche de charbon, une couche de calcaire, puis une autre couche de charbon, comme pour faire un millefeuille.

..... Les parois du four sont en brique pour mieux conserver la chaleur.



Atelier « cartes postales »

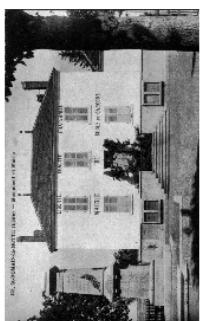
Voici 2 séries de photos :

- Des cartes postales de St Romain la Motte prises en 1910
- Des photos de St Romain prises par les élèves en 2010, aux mêmes endroits.

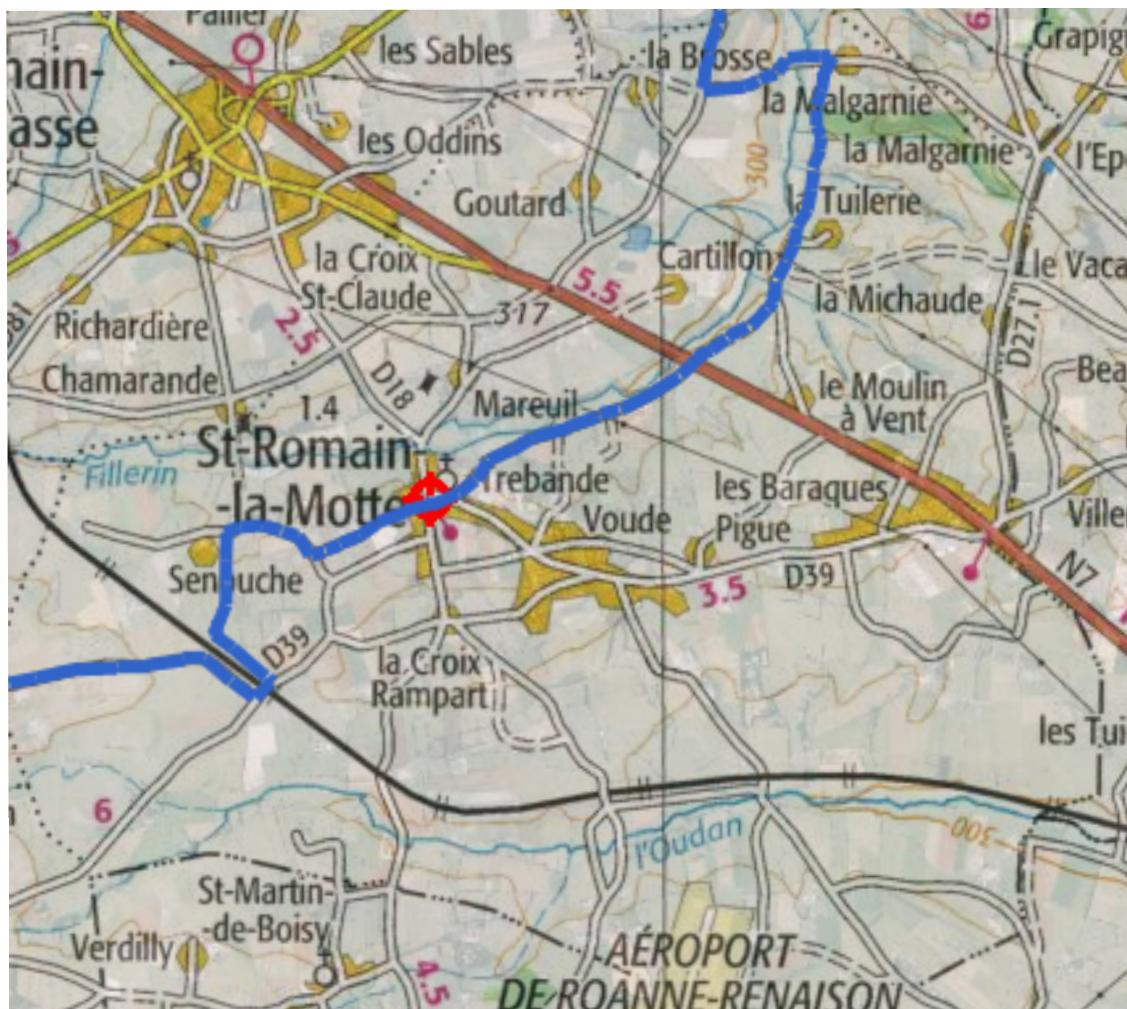
Vous devrez associer les anciennes photos et les photos actuelles.



A vous de prendre la dernière photo !



Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Les Chemins de saint Jacques de Compostelle



Le chemin de Saint Jacques, sur son tronçon Vezelay - Cluny - Le Puy, traverse entièrement notre commune d'Est en Ouest.

Anecdotes en chemin...

Il est 13 heures. J'entre dans l'église de Santo Domingo. Un coq chante au côté d'une poule dans leur cage surélevée... Ces volatiles blancs sont vivants.

On raconte qu'un jeune homme en route vers Compostelle refusa les avances d'une servante. Celle-ci par vengeance introduisit dans ses bagages une coupe en argent et le dénonça pour vol. Arrêté, il fut condamné à la potence.

De retour de Compostelle, le père du pendu le retrouva vivant et alerta le juge. Celui-ci s'écria que si le jeune homme était vivant, le coq et la poule qu'il s'apprêtait à manger chanteraient dans son assiette.

Miracle, ils se mirent à chanter. Il ordonna de descendre le garçon de son gibet et fit condamner la jeune fille. Pour elle, il n'y eut pas de miracle.

PS: Heureusement, ces volatiles sont remplacés deux fois par mois.

En traversant la Navarre sous un soleil de plomb, les fontaines et points d'eau sont des lieux prisés des randonneurs. Cependant, quelle surprise en découvrant celle d'Irache! Ce n'est pas de l'eau mais un breuvage des vignes qu'elle offre aux pélerins. Pas de miracle, simplement une cave coopérative qui met à disposition son nectar pour la plus grande joie de tous. Une inscription précise: "A beber sin abusar" (Boire sans abuser)

Merci Michel.

Chemins de traverses suivant les ages



Un sentier devait joindre notre pays ségusiate à nos alliés (nos maîtres) Eduens de Bibracte, haut lieu mitterandien de l'archéologie gauloise, initié par Joseph Déchelette dont le manuel fait encore autorité. Peut-être passait-il par Mareuil, mot qui vient du celtique signifiant «grande clairière».

Avec les Romains, très amateurs des eaux thermales, (on pense à Saint Alban), des voies vont passer par Vicus aquae calidae, village des eaux chaudes, Vichy pour atteindre Clermont. Comme aujourd'hui, on avait le choix entre le plus long, par la plaine : Vorogio (près de Varennes sur Allier), ou le plus dur, par la montagne.

Ces raccourcis à voies étroites

pour mollets de soldats s'appelaient «compendia via». Un compendium est encore connu depuis Saint-Haon-le-Châtel, sous le nom de « Chemin Rouge » ou «Chemin des Soldats» : il mène pour nous à la Croix du Sud. Il est en partie balisé par notre communauté de communes.

Le tracé de la N7 n'existe pas, la voie facile passait plus au nord. Toutefois, depuis Maltaverne, un embranchement joignait Lespinasse par la Malgarnie et La Brosse. De Rodumna (Roanne), l'itinéraire court passait forcément sur notre territoire. Des noms de lieux-dits peuvent évoquer des traces d'une voie ancienne : «(Pont) Mivière» qui vient de dimidia via: mi-chemin (entre deux bornes) ; «La Roche» indique souvent cette borne militaire : tous les mille pas.

Au Moyen Age, le tracé en direction de Vichy est connu sous les noms de chemin Roumier, Romeret ou Romanet. Venant de Roanne, il passe par Beaucueil, se dirige sur la Motte, Saint Romain. Il continue sur Saint Germain : dans le quartier de la gare, on voit sur la colline une ligne d'arbres qui connoterait cet ancien tracé qui rejoignait Ambierle par les Georges. Les vieux chemins ou leurs vestiges se reconnaissent à ce qu'ils sont creux. En effet, jadis, l'entretien consistait à enlever la boue en la rejetant sur les bords, ce qui, à la longue, à la fois creusait le sentier et en relevait les accotements. Un nom comme «Les Crouuses» peut évoquer ce type de chemin. Il emprunte encore au moins en partie le chemin Romeret.

Merci Jean Yves



Carte Cassini établie par la famille Cassini au XVIII^e siècle, superposée aux routes actuelles.

Un légume de saison

D'une couleur orange ou rouge
 Dans un coin de notre jardin
 Pousse un légume appelé courge.
 Ce légume peut être très gros
 Et avoisine les cent kilos.
 Il se consomme à votre gré
 En potage ou en gratiné.



Comment mange-t-on les courges à Saint-Romain ?

La recette de Jean-Pierre

Eplucher la courge et la faire cuire dans l'eau bouillante salée environ 20 minutes.

Faire cuire une quantité équivalente de pommes de terre et les mouliner en purée.

Mixer ensemble courge et pommes de terre et ajouter un pot de crème.

Assaisonner.

Verser dans un plat à gratin et saupoudrer de gruyère râpé.



Fleurs mâles (à chaque noeud) qui ne forment pas de fruit; fleur femelle (à gauche complètement) qui a été "pollinisée" et qui forme un fruit.



Fruit qui se développe sur une fleur femelle. Remarquer l'ovaire renflé sur cette fleur vieille de 1 jour.



Fleurs mâle (à gauche) et femelle (à droite).

S.A.R.L. M. & H. GONIN

Renaison - Les Halles

Tél. 04 77 62 11 08
 Fax 04 77 62 16 50

N° d'agrément 42 182 01 PC

Maître artisan
 Viande Demi - Gros - Détail

Fultiere clôture les fêtes de quartier

Le samedi 4 septembre 2010 : fête de quartier «Fultière et Croix Rempart»

Quelle belle journée que ce samedi. Le soleil était de la partie, les avions également. Les tables avaient été dressées sous les arbres. Des tentures, accrochées entre les troncs, venaient nous protéger du vent léger d'Ouest. Cela ressemblait à un "mariage à la campagne d'autrefois". Les enfants, en toute liberté, couraient, faisaient du vélo, de la moto dans le grand pré fraîchement coupé par le voisin. A chaque année son anecdote. En 2010, nous avons accueilli le jeune couple d'origine polonaise, qui habite St Romain depuis 3 mois: Kacia et André. Papy Blondel a poussé la chansonnette avec "St Romain mon village", et nous en profitons pour lui souhaiter bon rétablissement, ayant eu quelques soucis de santé le lendemain. Et, tard dans la soirée, nous avons fêté les 80 ans de notre voisin Maurice Léger. Le challenge de pétanque "Michel VINDRIER" notre jeune voisin trop tôt disparu, a été remporté par Chantal et Jean Claude.



Nous souhaitons être encore plus nombreux l'an prochain, ce qui n'est pas chose facile, chacun vacant à ses occupations.

L'alimentation du village a soufflé ses trente bougies

Après un début de carrière, comme il se doit dans une des multiples bonnetteries de la région roannaise, Jacqueline en janvier 1980, décide de se lancer dans l'aventure du petit commerce, et reprend la modeste épicerie de Mme Chevrier. Deux années après, elle s'installera vers la bascule, où nous pouvons encore la trouver aujourd'hui. En ce dimanche 9 octobre, un peu gris il faut le dire, de nombreux clients et amis sont venus partager le verre de l'Amitié, autour d'un buffet improvisé sur le trottoir, que Noël son époux, bien connu de St Romain la Motte, a animé avec entrain.



Nous lui souhaitons une bonne continuation.

N'oublions pas que Boulangerie, Café et Epicerie font battre le cœur d'un village. Ils permettent de rencontrer les nouveaux venus, d'écouter les anciens et leurs souvenirs.





boîte pour salon,
tif pour coiffure



Pourquoi s'installer à Saint Romain?

Carole est originaire de Saint Germain Lespinasse. Elle travaillait dans un salon de Roanne depuis une dizaine d'années quand son papa l'a poussée à se mettre à son compte et lui a trouvé un local à Saint-Romain-La-Motte. Depuis, elle s'y trouve très bien!

La clientèle.

Hommes, femmes et enfants de tous âges la composent. Tous apprécient le caractère familial du salon et le professionnalisme des coiffeuses. Des clientes de Roanne ont même suivi Carole à Saint-Romain; elles y viennent plus détendues et pas stressées par le parking et le stationnement.

Le saviez-vous?

Le salon de coiffure était autrefois la salle de catéchisme puis il servit de congélateur aux habitants de la commune.

Les horaires

Du mardi au vendredi de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h à 17h30

Carole
Offre
Ici à vos
Frisettes ou
Favoris, un
Eclat
Unique;
Sourire
Et gentillesse en plus.

"Le temps des saisons" pour la valorisation des produits agricoles

Depuis le 23 juin 2006, vous pouvez vous arrêter au "Temps des saisons" dans la zone industrielle du Temple. Ce nouveau commerce de Saint Romain a été imaginé par une jeune fille originaire de notre commune, Mlle Chargeraud, devenue Mme Couix, et propriétaire d'une exploitation dans la Drôme. Notre commune était toute désignée pour la valorisation de ces produits. Le choix du lieu a été dicté par la Communauté de Communes de la Côte Roannaise, et après la construction du local, la vente est confiée à la maman.

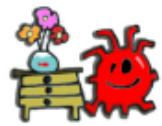
Les clients viennent aussi bien de la côte roannaise, de notre commune, de Mably ou de Roanne. Le temps des saisons approvisionne aussi des épiceries, restaurants, boulangeries de la région.

De plus, les producteurs locaux les sollicitent pour proposer leurs produits à la vente.



sou des écoles

Chaque année, l'association met tout en oeuvre pour recueillir des fonds pour financer les sorties des enfants de l'école. Un nouveau membre nous a rejoints lors de l'assemblée générale du 24 septembre 2010.



Les parents et la municipalité sont mis à contribution tout au long de l'année et nous les remercions vivement.

Au 1er octobre, Annie Beaujeu a pris une retraite bien méritée. La succession est assurée par Daniel Muguet, chef cuisinier recruté par la mairie. La cantine fonctionne toujours comme auparavant: on s'inscrit le matin en arrivant pour le midi et le cuisinier prépare le repas. Le prix est de 3,10 € pour les enfants et de 3,30 € pour les adultes.

La section gym d'entretien pour adultes, ouverte à tous, vous attend les jeudis de 18h15 à 19h15 salle polyvalente; s'adresser à Mme Aulas au 0477645032.

Calendrier des manifestations 2010 - 2011

- 22 octobre: vente de brioches
 - novembre: vente de chocolats
 - 27 novembre: loto salle ERA
 - 5 février: repas dansant
 - 19 février: bugnes vendues à la foire
 - 17 avril: une manifestation en élaboration
 - début juin: tombola
 - 10 juin: fête de l'école
 - vente régulière (brioches, pizzas...)
- tout au long de l'année.

Composition du bureau:

Présidente: Mme GEFFROY Margarida
Trésorière: Mme DUPIN Laëtitia
Secrétaire: Mme MATHELIN Béatrice

Membres actifs:

Mme ALBERT Elisabeth
Mme BROSSAT Céline
Mme CHEVRIER Delphine
Mme DENIS Patricia
M FOURNIER Didier
Mme FRAISE Béatrice
M JASLEIRE Patrick
Mme LASSAIGNE Valérie
Mme PERESZ Valérie
Mme XAVIER Céline

Les enseignants ont le projet d'emmener les CE2, CM1 et CM2 en voyage découverte à Paris (50 enfants), sans oublier les autres classes de l'école qui ont eux aussi des sorties prévues. Chers parents, amis, familles mobilisez-vous aux différentes manifestations et venez nombreux pour que les projets aboutissent.



La salle ERA était bien animée samedi 27 novembre par la soirée loto du Sou des écoles.

En effet, plus de 300 personnes étaient présentes accompagnées d'enfants pour jouer au loto. Le sou des écoles était heureux de voir les parents de St Romain aussi bien s'investir et ils sont vivement remerciés. Merci pour l'aide à l'installation de la salle et à la confection des gâteaux qui ont été très appréciés. Merci aussi à la municipalité, qui a contribué à une bonne organisation, au club des jeunes pour le prêt de vaisselle, et à tous les donateurs de lots. La soirée s'est très bien déroulée, tout le monde était satisfait. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine par le sou des écoles.

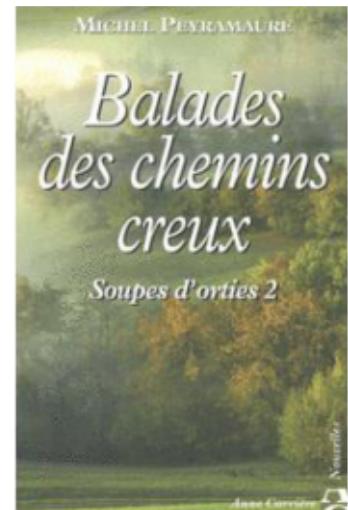
Le sou des écoles souhaite une bonne année à tous les élèves.

Histoires ou documentations sur les chemins, notre bibliothèque vous attend.

Balades des chemins creux. Soupe d'orties 2. Michel Peyramaure Corps 16 Eds juin 2003

L'auteur met surtout en scène quelques personnages singuliers, marqués d'un grain de folie : le tambour de ville nostalgique de l'épopée bonapartiste, l'Auvergnat qui porte une peau de vipère autour de son chapeau et de l'ambition plein la tête, un drôle de paroissien à la Mocky, mais aussi des enfances provinciales, des amours d'adolescents au temps des "verts paradis", des noces et des cérémonies de Toussaint pleines de surprises, des fêtes foraines qui virent au drame...

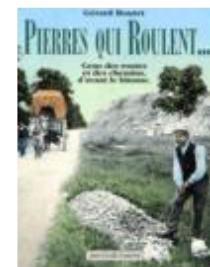
Cette terre de Corrèze, longtemps coupée du reste du pays, conservatoire de traditions et de personnages hors du commun, est pour Michel Peyramaure, sensible à la vérité des êtres et des choses, une mine inépuisable.



Pierres qui roulent...gens de routes et des chemins, d'avant le bitume
Gérard Boutet. Editeur : Jean-Cyrille Godefroy. 1997.

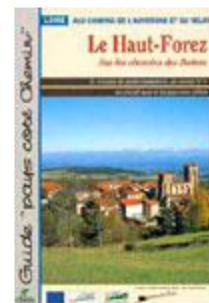
Qui rencontrait-on sur les chemins?

Du cantonnier au meneur de bestiaux en passant par le marchand de peaux de lapins ou le rhabilleur de meules, Gérard Boutet ressuscite ces silhouettes oubliées qui habitaient nos routes.



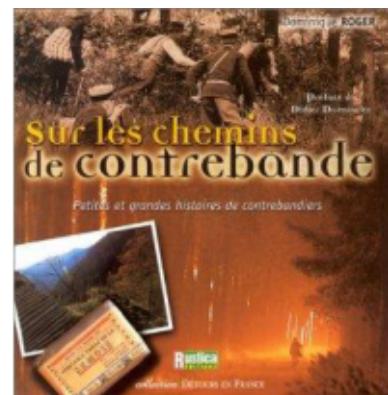
Loire. Aux confins de l'Auvergne et du Velay.
Le Haut-Forez - Sur le chemin des Babets-1999
21 circuits de petite randonnée

"Ce guide s'inscrit dans la tradition des "guides de Pays" conçu par Chamina. Elle a pour objet la découverte paysagère, patrimoniale, culturelle, économique d'un pays ou le développement d'un thème autour de multiples possibilités de balades."



Sur les chemins de contrebande. Petites et grandes histoires de contrebandiers.
Dominique Roger. Collection Détoirs en France. Editions Rustica 2002

Qu'ils soient nommés travailleurs de la nuit, faux sauniers, passeurs au clair de lune, fraudeurs, naufragés ou pacotilleurs, les contrebandiers ont marqué en profondeur la mémoire collective et l'imaginaire populaire. Poussés par un système de taxes jugé inique - telle la gabelle au XIV^e siècle -, mais le plus souvent par la nécessité, ces hommes et ces femmes de l'ombre se lancèrent dans ce que l'on a appelé "le grand métier". Trafics de sel, de tabac, d'alcool, mais également de tissus, de bétail, ou encore d'allumettes au phosphore sont à l'origine d'un jeu risqué du gendarme et du voleur. Hissés au rang de héros - ainsi Mandrin, qui devint le symbole de la lutte contre l'injustice fiscale et l'inégalité sociale - ces "fraudeurs" ont participé à leur manière à l'histoire collective.



Atelier d'écriture à la médiathèque ; vendredi 10 décembre. "Par le jeu, écrire"

L'atelier d'écriture a pour but de se mettre à plusieurs pour fabriquer de l'écriture afin de devenir meilleur lecteur. Pour écrire, il suffit de laisser venir ce qui vient en « laissant aller la main », spontanément, en mettant de côté tout esprit d'auto-évaluation. Les caractéristiques des jeux d'écriture sont : l'aspect ludique de la proposition, la présence de l'autre, l'acte de communication (on écrit toujours à quelqu'un ne serait-ce qu'à soi-même), une manière de dire ses envies, l'écoute des textes et peut-être un point de départ à l'écriture.

Ce vendredi, à la médiathèque de St Romain la Motte et en partenariat avec le village du livre d'Ambierle., tout un groupe très studieux est venu découvrir cette façon d'écrire. Au fil de la soirée, et suivant les consignes de l'animatrice, les mains se sont activées. Que de mots écrits, inventés, malmenés, répétés, partagés, pensés, lus, mal orthographiés... qu'importe, si cela suffit à dire « j'ai écrit ».

Voici quelques extraits de textes :

« cadavres exquis » à 2 mains :

- Défense d'écrire... sur le visage
- Défense de déposer tous vos petits papiers ... sur le tableau d'affichage
- Défense de marcher ... sur mes plates-bandes

à 4 mains :

- J'aime marcher dans la nature
- j'aime travailler, seule, dans mon grenier
- j'aime courir pieds nus dans un champ de narcisses
- mais le problème c'est que j'ai froid aux pieds

- J'aime flâner sur les grands boulevards
- j'aime le chocolat
- j'aime la vie
- mais le problème c'est que c'est tellement mieux à deux

La petite annonce à 4 mains :

Jeune homme bien sous tous rapports, honnête, travailleur, rentier et fils de président cherche une personne aimant rire pour aller pêcher le saumon au Groëland avec M. Sarkozy



Partager le plaisir d'écrire

Tout le bureau du KGB plein de vieux officiers médaillés recherche chien, chat ou cobaye, avec pedigree, tatoués et vaccinés parce qu'ils s'ennuient les soirs d'hiver à rester enfermés devant la télé

Logo-rallye :

« Ne rien faire, mais bien le faire », telle était la devise de Pedro et le soleil du Mexique où il s'était exilé lui allait bien. Certes, Noël qui s'annonçait mardi, n'aurait pas la douceur des parfums de son enfance, des traditionnels chocolats que sa grand-mère lui offrait toujours...

la suite est à découvrir à la médiathèque.

La médiathèque de St Romain vous propose des jeux d'écriture à partager en famille, entre amis ou avec les autres membres de l'atelier. Pour cela, envoyez votre adresse mail à : mediathequesrm@orange.fr

Notre bibliothèque va être mise en réseau, comme toutes les bibliothèques de la Communauté de Communes de la Côte Roannaise et celles de la Communauté de Communes de l'Ouest Roannais.

Inconvénient, un surplus de travail pour le personnel qui les gère.

Avantage: le lecteur voit s'élargir son choix puisqu'il accède grâce à sa nouvelle carte, à toutes les bibliothèques des deux communautés de communes. De plus, grâce à ce réseau, il peut consulter de chez lui sur Internet, ce qu'il peut trouver dans chacune d'elles. Par contre, s'il emprunte un livre dans une bibliothèque, il devra le rendre dans la même bibliothèque.

Bonne lecture grâce à ce nouveau dispositif.

Ceremonie en hommage aux morts pour la France lors des combats en Afrique du Nord

L'hommage rendu dimanche matin 5 décembre par la municipalité et la section locale des PG-CATM –Prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc- s'adressait aux quelques 30 000 militaires morts pour la France mais aussi à toutes les victimes civiles, blessées, handicapées et traumatisées, marquées à jamais par les horreurs des combats en Afrique du Nord. Quarante-huit ans après la fin des hostilités, plusieurs Saint-Romanais se sont rassemblés autour du Monument aux Morts. Le Maire, André Danière et le président des PG-CATM Gabriel Duverger, ont lu les messages officiels. « Il est indispensable que la mémoire rejoigne l'histoire afin de regarder, sans complaisance ni faiblesse, tout ce que fut réellement cette guerre ». Puis il était déposé une gerbe à la mémoire de toutes les victimes de ces dix années meurtrières



En hommage aux victimes des combats d'Afrique du Nord



**s.a.r.l. Frédéric
PUVILLAND**

**CHAUFFAGE PLOMBERIE ZINGUERIE
COUVERTURE CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES**

42640 ST ROMAIN LA MOTTE **– 04-77-64-59-69-**

Elevage canin "La Messugière"

Shih Tzu.
Golden Retriever.
Berger Allemand.
Westies



M. Jailloux Jean-Luc

Le Rocher - 42640 St Romain la Motte
Tél. 04 77 66 96 30
Port. 06 17 52 63 45



Agence Immobilière
Ludovic Souchon & Cie

Ludovic SOUCHON
06 26 43 25 52

TOUTES TRANSACTIONS
APPARTEMENTS - MAISONS - COMMERCES - TERRAINS

10 place Mal de Lattre de Tassigny
42300 ROANNE

Tél. 04 77 78 14 46
souchonimmobilier@orange.fr

Entente filerin foot

L'Entente Filerin Foot a connu une saison 2009-2010 un peu moins enthousiasmante que l'année précédente. Il est vrai que l'on ne peut pas être demi-finaliste de la Coupe de la Loire chaque année. Pour autant, l'équipe seniors II a réalisé une excellente saison en remportant la coupe "Sport et Collectivités" et en terminant deuxième du championnat de 3ème série, synonyme d'une accession en 2ème série.

Félicitations à ce groupe de copains qui a su conserver tout au long de la saison un superbe esprit d'équipe.

Les seniors I n'ont pas démerité mais ont terminé à la 5ème place du championnat, les blessures n'ayant pas épargné cette équipe. Ils ont malgré tout, disputé une demi-finale de coupe du Roannais.



Pour la saison 2010-2011, les seniors I joueront en 1ère série dans la poule stéphanoise et les seniors II joueront en 2ème série du Roannais.

L'EFF compte 170 licenciés répartis sur l'ensemble des catégories. Cette année, les noms des catégories jeunes ont changé afin de se mettre en conformité avec le règlement Européen : U7-U9: débutants, U11: poussins, U13: benjamins, U15: 13 ans, U17: 15 ans et U19: 18 ans.

Les résultats de la saison 2009-2010 ont été honorables dans l'ensemble des catégories jeunes avec une mention particulière à nos U15 sacrés champions du Roannais en 3ème série.

Les manifestations de la saison 2010 - 2011 :

Jeudi 11 novembre 2010 : Concours de belote à 14H00 (salle ERA de Saint-Germain-Lespinasse)

Samedi 11 décembre 2010 : Noël de l'EFF à 18H00 (salle municipale de Saint-Romain-la-Motte)

Mardi 28 décembre 2010 : Tournoi U7 – U9 à 10H00 (salle ERA de Saint-Germain-Lespinasse)

Vendredi 14 janvier 2011 : Tournoi Futsal Seniors à 19H00 (salle ERA de Saint-Germain-Lespinasse)

Dimanche 20 février 2011 : Tournoi U 13 à 14H00 (salle ERA de Saint-Germain-Lespinasse)

Samedi 9 avril 2011 : Repas dansant (salle ERA de Saint-Romain-la-Motte)

Samedi 30 avril 2011 : Concours de pétanque à 14H00 à Saint-Romain-la-Motte

Samedi 11 juin 2011 : Tournoi de foot loisirs des anciens à 10H00 à Saint-Germain-Lespinasse

Vendredi 17 juin 2011 : Tournoi seniors inter entreprises à 19H00 à Saint-Germain-Lespinasse

Samedi 25 juin 2011 : Assemblée Générale du club à Saint-Germain-Lespinasse

14H00 : Challenge Chanavat – Thibert



Composition du bureau

Président :	Jean Jacques PERROTIN	06-68-64-54-27
Vice Président :	Gérard CHAVEROCHE	06-86-25-39-82
Secrétaire :	Marie Thérèse RAQUIN	04-77-64-53-13 ou 06-88-02-29-23
Trésorier :	Ludovic FESNOUX	06-98-05-64-20
Trésorier adjoint :	Michèle BERAUD	06-22-02-69-43
Correspondants Presse :	Jean Claude ZUCCHIATTI	04-77-64-55-76
Responsable buvette :	Jean Jacques PERROTIN Jacky ROLLET	04-77-64-56-01
Responsable sportif général et seniors :	Michaël VIAILLY	06-19-92-59-77
Responsable seniors II :	Michel CHANAVAT	06-81-84-15-83
Responsable loisirs :	Pierre MICLOT	06-08-22-56-90
Educateur U7 :	Jean Claude ZUCCHIATTI	04-77-64-55-76
Educateur U9 :	Thierry LORIOD	06-19-73-58-89
Educateur U11 :	Christophe FRECHET	06-86-77-06-36
Educateurs U13 :	Christophe BOMBAUD	06-83-43-20-27
Educateurs U15 :	Manuel PEDREIRO Laurent BOIREAU Pascal GIRARD	04.77.71.34.55 06.65.56.93.60 04.77.65.98.64



FABRICATION DE MENUISERIE P.V.C. ET FERMETURES...

AUVERGNE
BAIE
www.auvergnebaie.com

La fenêtre
embellit
la maison

REHAU

04 70 45 81 30

Z.I. Les Cassons - BP 20 - 03500 BAYET - Fax : 04 70 45 81 65

Les membres du bureau, les éducateurs et les dirigeants demeurent à l'écoute des enfants souhaitant pratiquer le football. Parents et joueurs, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques et idées.

Bien Sportivement

Centre de loisirs

BILAN CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs a ouvert 7 jours pendant les vacances d'automne. Une sortie cinéma a été organisée le mardi 2 novembre. Les p'tits loulous ont adoré et ont eu le choix entre « Moi moche et méchant » et « Arthur et les minimoys », ainsi que des activités manuelles et sportives sur le thème des différences culturelles.

BILAN DU CAMP DES ADOS A PARIS

17 ados ont participé à ce camp, 12 garçons et 5 filles ainsi que 3 accompagnateurs (Eléonore DUMOULIN, Florent MEUNIER et Céline VILLENEUVE).

Il s'est déroulé du 25 au 28 octobre 2010 avec le programme suivant :



- lundi : rendez-vous gare routière à 5 h 40, pique-nique au jardin des Tuileries et installation à l'Auberge de Jeunesse du Louvre. Visite du Musée Grévin l'après-midi.
- mardi : enregistrement de l'émission " LES 12 COUPS DE MIDI " diffusée les 17, 18 et 19 novembre 2010 et le soir PARIS by night
- mercredi : DISNEY LAND PARIS (les deux parcs)
- jeudi : le matin visite de la Tour Eiffel (jusqu'au deuxième étage et à pied !) et retour en train plus tôt dans l'après-midi, le TGV de retour ayant été annulé suite aux grèves...

Le camp s'est bien déroulé dans l'ensemble avec beaucoup de fatigue du fait d'un programme un peu chargé.

ASSEMBLEE GENERALE DU CENTRE DE LOISIRS

L'assemblée générale aura lieu le VENDREDI 7 JANVIER 2011, à 20h au centre de loisirs (derrière l'église).

Ordre du jour :

- Bilan financier 2010
- Bilan d'activités 2010
- Projets 2011
- Questions diverses

Changement de bureau : Le centre de loisirs est géré par une association Loi 1901, composé d'un bureau : Présidente, trésorière, secrétaire. Sans les membres du bureau le centre ne pourrait pas fonctionner.

Nous comptons vivement sur votre présence. Merci d'avance.

Thé ou Café ?
Notre espace dégustation vous propose : Thés, cafés, cacao, cappuccino...
LE PLAISIR D'OFFRIR

THIVOYON
Les Halles Diderot - 100, rue Jean Jaurès / ROANNE

MECA-AGRI 42
ETS PEPIN
ZI. BONVERT 42300 MABLY
04 77 10 33 8 FAX 04 77 70 25 42

amicale boule

Comme le stipulent les nouveaux statuts votés par l'assemblée générale, tous les deux ans l'ensemble des membres du bureau est démissionnaire. Le quorum étant atteint, tous les membres présents ont procédé à l'élection de leurs nouveaux représentants pour les deux ans à venir.

Une fois élu, le nouveau bureau a attribué les fonctions de chacun:

Président:	VARRENNE Gilbert
Vice-Président:	JANUEL Lucien
Trésorier:	DUCARD Dominique
Secrétaire:	MATHIEU Noël
Responsable buvette:	BUCHET Max
Responsable terrain et matériel:	DURAND Jacky
Responsable concours:	DALLERY Gérard

Si l'année 2010 a été marquée par l'organisation du challenge de l'A.B.C.R (Association Boule Côte Roannaise), l'année 2011 verra un retour à ses valeurs traditionnelles: loisirs, convivialité, compétitions avec un effort particulier: essayer d'intéresser des jeunes à ce sport en les conviant à participer à un concours dans l'année.

Vous trouverez les différentes dates des concours dans le calendrier des manifestations. Nous vous rappelons que les challenges sont ouverts à tous.



AU BON ACCUEIL

AXE MOULINS-LYON
SAINT-ETIENNE
RN7

42640 St Romain La Motte
Tél : 04 77 70 12 03



Ent. **Bruno JURY**

Plomberie - Chauffage
Énergies renouvelables
Tuyauterie industrielle

Rue du 14 juillet - 42300 ROANNE

Port. 06 70 37 26 13 jury.b@wanadoo.fr

ASSR Basket

Bilan mitigé à la trêve de Noël;

A cette mi-saison, ce sont les équipes jeunes qu'il faut féliciter. La majorité de ces équipes termine dans le haut du tableau après les poules de brassage. Après la trêve, place au nouveau championnat pour les douze équipes jeunes. Nous leur souhaitons un parcours aussi brillant que le début de saison. Notons que les cadettes sont qualifiées pour les ¼ de finales de la Coupe de la Loire.

Si le bilan est plutôt satisfaisant chez les jeunes, celui de leurs aînés est plutôt mitigé. Félicitons quand même les équipes féminines 2 et 3 qui se distinguent. A ce jour, elles sont invaincues et l'équipe 3 fille est qualifiée pour les ½ finales de la Coupe du Roannais qui se dérouleront en mai.

Côté animations :

La soirée neige a été un véritable succès avec plus de 650 entrées.

A l'approche des fêtes et pour offrir la traditionnelle dinde, chaque famille a relevé le défi de vendre les cases d'une grille permettant de gagner le gallinacé. Le bureau tient à féliciter tous ses licenciés pour leur investissement. Sur 105 grilles distribuées, 102 ont été vendues. Bravo à tous sachant que la recette servira à équiper les jeunes joueurs en sur-maillots.

Enfin, le traditionnel arbre de Noël qui s'est déroulé le samedi 18 décembre, a rassemblé l'ensemble des jeunes licenciés et leurs familles. A l'issue de la soirée, le Père Noël a apporté papillotes et cadeaux surprises aux plus jeunes et un vin d'honneur a clôturé les festivités.

Le Président ainsi que les membres du bureau souhaitent à tous les licenciés, à leur famille, aux supporters et aux bénévoles une très bonne année 2011.



Pour tout renseignement sur le club, vous pouvez contacter :

Président	Jean KONEFAL	04 77 64 53 49 06 73 53 91 99
Vice-présidente	Christelle PAIRE	04 77 64 59 53
Secrétaire	Géraldine MONCORGE	04 77 67 71 30 06 73 11 16 43
Trésorier	Jean-Pierre CHEVRIER	04 77 64 50 94

Pour imaginer et gérer Autrement
votre dynamique territoriale ...

Réalités
Bureau d'études

- Urbanisme
- Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
- Paysage
- Assainissement

Bureau d'études RÉALITÉS
34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. 04 77 67 83 06

Maison GRISARD SARL

Traiteur
Boucherie - Charcuterie

Pour vos réceptions :
grands choix de menus selon votre budget, emportés,
livrés ou servis

2 adresses pour vous servir
10, avenue centrale halles Diderot
Centre Frais
Tél. 04 77 68 34 05 - Fax. 04 77 71 08 41
ROANNE

vent violent sur Saint-Romain



Ancienne photo

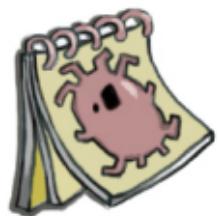


Comme il s'agit de la classe 1906 de Saint-Romain-la-Motte, nous sommes allés voir les naissances de l'année 1886 dans les archives départementales.

Nous avons les noms et la photo; peut-être pouvez-vous mettre un nom sur un visage.

Merci de nous aider.

Nous avons tenu à mettre également le nom des filles nées la même année même si elles n'apparaissent pas sur la photo.



Si vous entrez dans le bourg en venant de Renaison, vous pouvez voir un acacia en pleine croissance. Pourtant cette jeune pousse a subi les assauts du vent et a été fortement mutilé le 3 octobre. Aujourd'hui, tout est cicatrisé, aucune conséquence. Moralité, tant qu'à être mutilé, mieux vaut être un arbre.

Garçons

Chavanon Claude Marie
Mousserin François Mathieu
Pritseh Jean
Chaumet Jean Francisque
Martelanche Jean Baptiste
Lamure Charles
Bonnabaud Jean Baptiste
Deveaux Guillaume
Varenne Claude Marie
Foliot Jean
Fargeton François Marius
Forestier Jean Louis
Desporte Claude Marie

Filles

Chevenou Pierrette
Godard Josephine
Périchon Anne
Berthelier Jeanne Marie Ch.
Bourrelière Agathe Françoise
Tixier Justine
Bonnet Gilberte
Beaudinat Louise

Yves passot nous fait partager les récits de son grand père

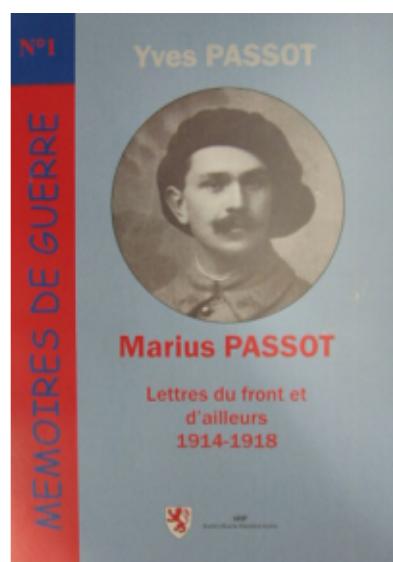
Suite à la rencontre avec Monsieur Robert Bouiller, conservateur du musée d'Ambierle, qui avait trouvé dans ces lettres un style d'écriture très vivant, Yves Passot eut l'idée de les rassembler dans un recueil, afin de mettre à la disposition des lecteurs une partie de notre histoire. Ce récit de Marius Passot à sa mère, offre un point de vue personnel, presque au jour le jour, d'un combattant de 1914-1918.

MARIUS PASSOT, Lettres du front et d'ailleurs, 1914-1918

Lettres retrouvées post mortem

Marius Passot, est né le 24 mai 1894 à Pradines. Il est le troisième fils d'Antoine et de Marie Verrière. Son père, maire de Pradines depuis 1906, décède en 1909. Marius écrit à sa mère qui vit avec l'épouse de son frère cadet, artilleur. L'aîné, soutien de famille n'est pas mobilisé.

Marius a devancé l'appel en 1913. Il est au 22° d'infanterie basé à Bourgoin et il fera la guerre jusqu'en avril 18 comme cycliste dans ce régiment. Fait prisonnier au Mont Kemmel, il réussira son évasion et ne retournera pas au front. Sont jointes des lettres de parents inquiets de la disparition d'un des leurs. Marius sera cité à l'ordre de l'armée, valant la croix de guerre avec palmes.



Ex traits :

Mercredi 26 août 1914 Chère mère,

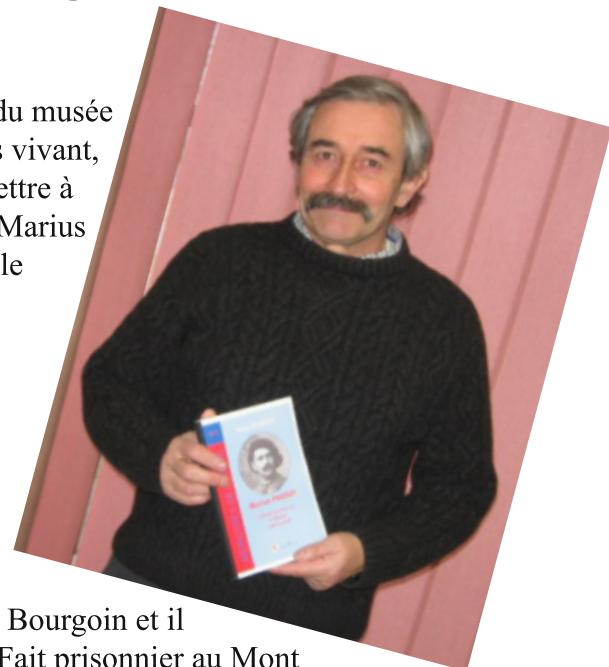
Vous m'excuserez de ne pas vous écrire plus souvent quand vous saurez que voilà bientôt 8 jours que nous ne sommes pas sortis des bois. Je me suis déjà battu 3 fois et je me demande comment j'ai fait pour ne pas être touché ; dans ma section, nous avons diminué de moitié et ce n'est pas fini.

Jusqu'au 18 août, mon régiment s'est avancé de 20 kilomètres en Alsace mais les Allemands ne devaient reculer que pour mieux nous cerner, car au moment où nous y attendions le moins, ils nous sont tombés sur le dos au moins dix mille contre mon régiment ; nous n'avons pu nous sauver qu'à la faveur de la nuit. Le jour du 15 août également, ma compagnie est tombée dans une embuscade et il en est resté 45 sur le carreau. Ce jour-là, je me demande comment je n'ai rien attrapé, car j'étais des premiers. Je ne dois la vie sauve qu'à un gros sapin derrière lequel je me suis embusqué dès que j'ai vu tomber mes camarades et j'ai eu bonne idée, car tous ceux qui ont essayé d'avancer sont restés.

Hagenbach, le 19 janvier 1916

J'ai reçu hier un paquet envoyé par la Ligue des Femmes Françaises de Pradines, chose qui m'a beaucoup surpris, car j'ignorais totalement que les femmes de mon pays soient tant avancées. Si vous connaissez quelques-unes de ces charmantes dames, vous les remercieriez de ma part. Il y avait surtout un saucisson qui était excellent, 2 tablettes de chocolat, 1 boite de pastilles au miel et différentes petites choses.

Pour découvrir le périple de Marius Passot, adressez-vous à Yves Passot 04-77-68-37-77 ou à "Société Histoire et Patrimoine" à Saint-Haon-le-Châtel.



Ville de Verdun

Un saint romanais ou plutot un cheval saint romanais a l'honneur

Sisko, cheval Pinto, a obtenu, en 2010, à Chatillon-sur-Chalaronne, le titre de

- . Champion de France dans la catégorie modèles et allures
- . Deuxième du trophée national du cheval de couleur.

Bruno Colombet, Président de l'association française du cheval Pinto et sa compagne Laurette Pharabet, secrétaire de la même association, installés à Saint Romain depuis février 2010, nous ont gentiment fait partager leur passion pour ce cheval.



Ce cheval, dont la race n'est pas encore reconnue en France (démarches faites actuellement par M Colombet auprès des Etats-Unis – Canada – Autriche) est un cheval à la robe pie (non unie, que ce soit bicolore ou plus). Il a une taille minimum de 1m49.

Le concours est présidé par un jury et trois juges.

Il se déroule en deux parties :

- . Modèles et allures jusqu'à trois ans
- . Au-delà de trois ans, modèles et allures montés.

Les championnats de France 2011 se dérouleront à Saint Galmier, les 10 et 11 septembre.

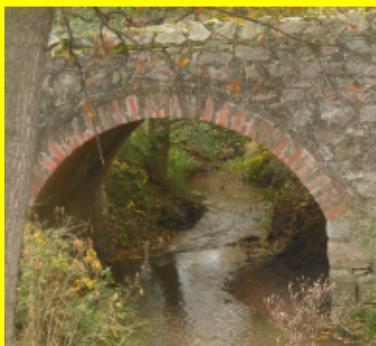
Bonne chance Sisko.



Vous pouvez retrouver des renseignements sur le site :
www.chevauxpinto.com

Pouvez-vous répondre ?

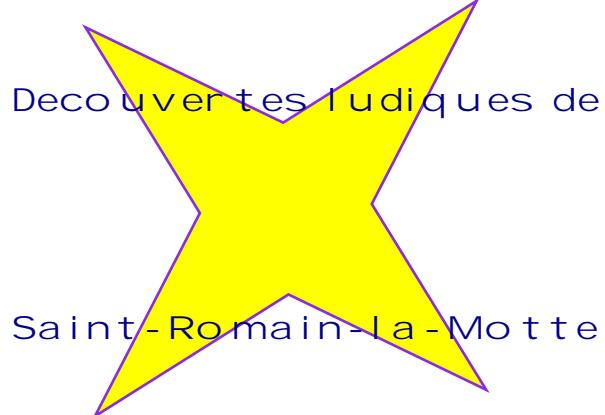
Saint Romain en images



Saint Romain en chiffres

Connaissez-vous la longueur des voies communales et la longueur des chemins ruraux de notre commune au 1^{er} janvier 2010 ?
Connaissez-vous le budget moyen affecté chaque année à leur entretien ?

Pouvez-vous situer ce pont ?



Saint Romain en mots

Savez-vous quel est l'origine du nom TREBANDE, quartier à l'entrée Est de notre bourg ?

Saint Romain en charades

Mon premier est installé par les scouts
Mon second est le contraire de tard
Mon troisième est le contraire d'acquiescer
Mon tout travaillait sur les chemins.

Reponses dans votre prochain P'tit Curieux

Reponses aux Jeux d'août 2010



Il s'agissait du pont de La Raillère sur l'Oudan, route de Riorges.

Saint Romain en chiffres :

La surface de notre commune est de 2755 ha 69 a 40 ca.

Le nombre d'exploitations recensées cette année sur Saint-Romain-la-Motte est de 28.

Saint Romain en mots :

Le quartier de Carcassin" se situe après "Vaux" à la limite entre Saint-Romain-la-Motte et Renaison.

Saint Romain en charades :

Ma - Riz - Age. "Mariage"

Réponse à la question d'une lectrice portant sur la photo en haut à gauche de la première de couverture du précédent numéro: il s'agit du mariage de Gilberte et Georges Radiguet.

Vous pouvez contacter l'équipe par mail:
le-ptit-curieux@laposte.net
 ou par un mot déposé dans la boîte à idées verte
 se trouvant sur le guichet du secrétariat.

Pompes Funèbres - Marbrerie

GOUTAUDIER ET FILS
RENAISON

04 77 64 21 21 24h/24

Organisation complète des funérailles
Prévoyances funéraires - Crémation - Tous travaux de cimetière.
Chambre funéraire en dehors des villes,
à côté des familles et des amis.

Chambre funéraire, Magasin d'articles funéraires :
571 Route de Roanne 42370 RENAISON

Jean-Yves Joannet
La Malgarnie route de noailly
42 640 St-Romain-la-Motte

Cuisines et salles de bains
personnalisées sur mesure

Tel-fax: 04 77 666 572

E-mail:
J-y.joannet@orange.fr

PLOMBERIE-SANITAIRE
CHAUFFAGE CENTRAL

SARL VERNAY

16, rue Louis Ravier
42300 ROANNE

Tél. 04 77 69 71 31
Fax 04 77 69 65 94

EURL GARAGE PAYRAD

CITROËN
RÉPARATEUR AGRÉÉ

Mécanique - Carrosserie - Peinture
Voitures occasions
Station TOTAL

42640 ST GERMAIN LESPINASSE
Tél. 04 77 64 51 74 - Fax 04 77 64 58 85

LES CLASSES EN O

